

CHARLES LENTHÉRIC

LE

RHONE ALPESTRE

ET

LE VALAIS



AVIGNON

SEGUIN FRÈRES, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

13, rue Bouquerie, 13

—
1883

TA

514

Bibl. cant. VS Kantonsbibl.



1010036023

TA 514

LE
RHONE ALPESTRE
ET
LE VALAIS

SOMMAIRE

Diverses étymologies du nom du fleuve : Rhoda, Rhodanusia, Ῥοδάνος, *Rhodini, Rod-an, Eridanus*. — Source du Rhône. — Glacier de la Furka, son aspect et ses abords. — Cascade de glace. — Sources thermales du Rhône. — Oscillations du glacier actuel. — Glaciers alimentaires du bassin du Rhône ; leur nombre, leur superficie, leur volume. — Comparaison avec les glaciers alimentaires du Rhin, de la Reuss, de l'Aar, de la Limmat, du Tessin.

Profil en long et profil en travers de la gorge du Valais. — Cluses et seuils. — Roches morainiques. — Villages valaisans. — Affluents latéraux du Rhône : la Massa, la Viège, la Dranse, etc. — Avalanche du glacier de Getroz. — Gorge du Trient. — La plaine d'alluvions entre St-Maurice et le Léman. — Coollines et climat du Valais.

Régime torrentiel du Rhône et de ses affluents. — Action du *fahn* sur la fusion des glaciers ; son origine ; son passage sur les Chotts de la Tunisie et de l'Algérie. — Inondations du Valais. — Correction du Rhône. — Correction des torrents latéraux. — Résultats obtenus par l'endiguement du Rhône et de ses affluents.

Éboulements des montagnes. — Cirques d'érosion. — Avalanches de rochers. — Écroulement de la Dent du Midi. — Ancien écroulement du château *Tauredunum*. — Impossibilité de prévoir le retour de ces cataclysmes.

Position stratégique des principales villes du Valais. — Premières populations historiques de la Suisse. — La ville et le monastère de St-Maurice d'Agaune. — La légion thébèenne. — L'abbaye de Tarnaïas ; son ancienne opulence ; sa décadence. — État actuel. — Conclusion.



1828

CHARLES LENTHÉRIC

LE
RHONE ALPESTRE
ET
LE VALAIS



AVIGNON
SEGUIN FRÈRES, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
13, rue Bouquerie, 13

—
1883

TA 514



LE RHONE ALPESTRE

ET LE VALAIS

I

Lorsqu'on étudie un grand fleuve comme le Rhône qui a joué un rôle de premier ordre dans l'histoire des migrations des peuples, il est naturel de se demander d'où lui vient le nom qu'il porte depuis tant de siècles.

Il est non moins intéressant de remonter à sa source, de rechercher si cette source est une ou multiple, constante ou variable, apparente ou cachée.

Quelle est l'origine du fleuve ?

Quelle est celle de son nom ?

Cette double question s'impose en quelque sorte aux esprits les moins curieux.

Il y a deux mille cinq cents ans environ, il existait, sur la partie du littoral de la Méditerranée comprise entre Marseille et Barcelonne deux colonies grecques, qui portaient les noms de *Rhoda* et de *Rhodanusia*.

La première *Rhoda*, *Rhode* ou *Rhodos*, paraît avoir été fondée par les Rhodiens chassés de Sicile vers l'an 578 avant J.-C. (1). Elle occupait la position de la ville même de Rosas, située un peu au delà des Pyrénées, au fond du golfe du même nom. La petite échancrure de Rosas est commandée au Nord par le cap de Creux, dont la saillie marque la frontière franco-espagnole. Rhoda se maintint florissante jusqu'à ce que les Massaliotes, devenus les maîtres de la ville phocéenne d'Emporiae (Ἐμπορίων ou Ἐμπορία aujourd'hui Emporias en Catalogne), en eussent fait une sorte de succursale de cette dernière colonie, dont le nom seul (ἔμποριον, marché, entrepôt) suffit pour rappeler l'ancienne importance commerciale (1). La colonie grecque de Rhoda, ainsi située en dehors des limites de la Gaule, de l'autre côté de la chaîne ibéro-gallique, ne pouvait avoir aucune relation directe et continue avec la vallée du Rhône.

Celle de *Rhodanusia*, au contraire, était dans l'estuaire même du fleuve. Scymnus de Chio dit que l'un de ses bras la traversait; ce devait être vraisemblablement le plus occidental, celui qui se déversait par l'embouchure désignée sous le nom de « bouche espa-

(1) Dom Ch. DEVIC et Dom J. VAISSETTE, *Histoire générale de Languedoc*, t. I, note E. M.

(2) STRABON, *Géog.* l. III, ch. IV, § 8 et l. XIX, ch. II., § 10.

gnole », *os hispaniense* (1). Sur l'emplacement de Rhodanusia s'éleva plus tard la petite ville de St-Gilles-du-Gard, aujourd'hui presque morte et qui fut, pendant tout le moyen-âge, l'un des ports les plus vivants et les plus prospères dans l'intérieur de la lagune du Rhône (2).

Les Massaliotes furent les fondateurs de Rhodanusia comme ils l'avaient été de Marseille ; mais la petite colonie n'existait déjà plus du temps de Pline, qui semble même la confondre avec son homonyme *Rhoda* de l'Ibérie et en attribuer également la fondation aux Rhodiens.

(1) *Lybica appellantur duo ejus ora modica : ex his alterum Hispaniense, alterum Metapinum ; tertium idemque amplissimum Massalioticum.*

PLIN. *Hist. Natur.*, l. III, v.

Voir les cartes anciennes du littoral du Bas-Rhône, les Portulans du XV^e siècle et du XVI^e siècles. — Cf. *Les villes mortes du Golfe de Lyon*, Ch. LENTHÉRIC. Paris, 1876.

(2) *Et in ascendendo per Rhodanum itur ad civitatem bonam Archiepiscopalem, quæ dicitur Arles-le-Blanc ; et in ascendendo superius per eundem fluvium, itur prope Sanctum Egidium ; et in ascendendo superius per eundem fluvium itur ad bonam civitatem quæ dicitur Lyon-sur-le Rhône.* — ROBERT de HOWEDEN, — *Annalium parte posteriore*, ad. ann. 1141.

Il est certain que, outre la ville d'Agde, il y avait une autre ville grecque située sur le bord occidental du Rhône appelée *Rhode*, ce qui a donné lieu à Pline (l. 3, note 5) et à Saint Jérôme (*Præf. in lib. 2 Epist. ad Galatas*) de croire que les Rhodiens en avaient été les fondateurs. D'autres (Marcien d'Héracl, *Et. de Byzance, de Urb.*) croient, avec plus de fondement, que cette ville de Rhode est la même que *Rhodanusia*, située sur les bords du Rhône, dont quelques anciens font mention, et où les Marseillais établirent une de leurs colonies. Héraclée était aussi une autre colonie grecque, située à l'embouchure du Rhône, et qui fut détruite, ainsi que celle de Rode, avant le temps de Pline. On conjecture que c'est sur les ruines de la première, que la ville de St-Gilles a été bâtie. (*Hist. gén. de Langue-doc*, l. I., c. v.)

Sunt auctores et Heraclaeam oppidum in ostio Rhodani fuisse (PLIN. l. III, c. v.) ; voir GERMER-DURAND. *Inscriptions grecques trouvées à St-Gilles* (Mémoires de l'Académie du Gard, 1868-1869).

Il est cependant assez difficile de dire si c'est le fleuve qui a pris le nom de la colonie, ou au contraire si c'est la ville qui a pris le nom du fleuve sur les bords duquel elle était bâtie.

Les navigateurs grecs avaient souvent l'habitude de donner la même désignation à la ville, au cours d'eau et au pays qu'il traversait ; et il est à peu près impossible de savoir lequel des trois avait la priorité. C'est ainsi que sur la même côte méditerranéenne, l'Aude, l'ancien *Alax*, la Tet, *Tetis*, le Tech, *Tichis*, ont été désignés pendant longtemps sous les noms de *fluvius Narbo*, *fluvius Roschus*, *fluvius Illiberis*, que portaient également les villes marchandes situées sur leurs bords et presque à leurs embouchures (*Narbo*, *Narbôn*, *Narbo Martius*, aujourd'hui Narbonne ; *Roschino*, Castel-Roussillon près Perpignan ; *Illiberis*, aujourd'hui Elne). L'Ebre lui-même, *Iberus*, le plus grand fleuve des Pyrénées, ne devait son nom qu'au peuple ibère (*Ἰβήροι*), que Polybe place au Nord-Est de de la péninsule appelée déjà l'Ibérie. Quoi qu'il en soit, il y a eu une corrélation étroite entre le Rhône et la ville maritime de Rhodanusia. Le port et le fleuve portaient le même nom ; ils le tenaient incontestablement l'un de l'autre, et ce nom devait avoir une commune origine.

Cette origine a été bien souvent discutée et les étymologistes se sont donné, comme toujours, libre carrière.

Adrien de Valois (1) pense que le nom de *Rhodanus*

(1) ADR. DE VALOIS. — *Notitia gall. in voce Rhodanus*,

avait été attribué au fleuve par les Massaliotes pour rappeler la rapidité de son cours. C'était le fleuve impétueux par excellence. Certains commentateurs ont même cru devoir inventer le mot grec *ῥοδάνας* rapide, qui n'existe dans aucun dictionnaire et qu'ils font naturellement dériver de *ῥέω*, « couler, rouler. »

L'érudit Bochart⁽¹⁾ a été bien autrement ingénieux ; et très préoccupé de l'idée de trouver une étymologie orientale à un fleuve qui, dès les premiers âges de la civilisation, a été l'une des principales routes suivies par les navigateurs de Tyr et de Carthage, il s'est imaginé de voir dans le nom de « Rhodanus » une corruption du mot arabe *Rhadini*, qui, d'après lui, signifie « jaune ». Pourquoi jaune ? On est tout naturellement conduit à rattacher cette qualification à la nature même des eaux troubles du fleuve dont la couleur ocreuse est due aux limons apportés en grandes masses par ses affluents latéraux, l'Isère, la Drôme, l'Ardèche, la Durance ; mais cette explication eût été trop simple, trop naturelle et n'aurait pas eu une physionomie assez scientifique. Bochart a imaginé mieux. Les Gaulois, dit-il, qui occupaient les rives du fleuve avaient tous d'abondantes chevelures rousses ; et cette couleur fauve, tout à fait caractéristique des habitants de la vallée du Rhône, devait naturellement servir à désigner le grand fleuve de cette Gaule Chevelue qu'on appelait quelquefois « la blonde Gaule », *Flava Gallia* ⁽²⁾. Il est inutile de discuter la valeur d'aussi ingénieuses interprétations.

(1) BOCHART. — Phaleg. I. III, c. 6.

(2) E. LEVASSEUR. — *Esquisse de l'ethnographie de la France*. Journal officiel 28 oct. 1880.

Après avoir cherché dans le grec et dans l'arabe l'étymologie d'un des plus grands fleuves de l'ancienne Celtique, c'était bien le moins qu'on interrogeât sur place la langue même des premiers Gaulois. Toutefois il est assez difficile de savoir au juste quelle était cette langue ; et à vrai dire on n'en connaît que quelques vocables assez incertains. On sait que les érudits modernes ont entrepris, dans ces dernières années, l'étude laborieuse de la langue celtique ou gauloise. Le problème est ardu ; car, en dehors de quelques mots gaulois isolés, dont les auteurs classiques, Tite-Live, Pline, etc., nous ont donné la signification ou la traduction, on ne connaît qu'un très petit nombre d'inscriptions authentiques ; et rien n'est moins satisfaisant que les essais d'interprétations plusieurs fois proposées (1). Aucun terrain étymologique n'est semé de plus pièges que celui de la langue celtique sur lequel s'engagent de la meilleure foi du monde un certain nombre de savants aventureux. Nous n'aurons pas la témérité de les suivre et laisserons aux « celtistes » l'honneur et la responsabilité de leurs interprétations.

On croit cependant que le gaulois, comme tous les idiomes néo-celtiques, descend d'une langue primitive qui a dû être celle des premiers ancêtres de toute la race avant son fractionnement préhistorique en diverses branches, dont l'une s'est répandue sur le territoire de la Gaule.

Cette ancienne langue n'aurait été elle-même qu'une

(1) Voir Ch. LENTHÉRIC, *La Grèce et l'Orient en Provence*, C. X., et la pièce justificative VII donnant la traduction des principales inscriptions gauloises connues. Paris 1878.

sorte de rameau de la langue aryenne, qui s'est peu à peu éloigné de son berceau et s'est étendu vers l'Occident et vers l'Europe ; et les linguistes n'hésitent pas à affirmer qu'elle devait se rapprocher des deux plus anciens idiomes connus, le sanscrit et le zend, ainsi que de la langue des Aryas tout à fait primitifs (1).

Nous n'aurons garde de nous engager dans des dissertations par trop nuageuses ; nous rappellerons seulement que tous ceux qui étudient avec plus ou moins de succès les différents dialectes qui ont pu être parlés, plusieurs siècles avant notre ère, dans l'Europe occidentale s'accordent, en général, pour attribuer au vieux mot celtique *rhedeg* la signification de « couler avec impétuosité » ; et l'une des étymologies qu'ils ont le plus volontiers donnée au Rhône est *rhed an* ou *rhod an*, « qui-court-eau, rapide-eau ». D'après Zeuss (2), le radical celtique *reth*, ramené aux formes primitives *red*, *ret*, aurait donné naissance au cymrique *rhedu*, « courir », et à l'armoricain *ret*, « course » ; d'où le qualificatif *retan*, *retan*, *rodan*, « rapide », dans lequel on reconnaît toutes les variantes usitées dans les vieux manuscrits pour désigner le fleuve, *Rodanus*, *Roze*, *Rode* (3).

C'est la même racine qu'on retrouve dans le nom du char gaulois par excellence qu'on appelait la *rheda* ou *reda*, et qui s'est maintenue à travers les âges dans plusieurs idiomes locaux de l'Irlande, des Vosges, du Jura (4) (*rette*, « chariot », patois du Jura). Il n'est pas d'ail-

(1) Ad. PICTET, *Essai sur les inscriptions gauloises*, Paris 1867.

(2) ZEUSS, *Grammatica celtica*, pass.

(3) ROGER DE BELLOGUET, *Ethnogénie gauloise*, pass.

(4) GLUCK, *Keltischen Namen*, pass. — P. VIAL, *Chemins, habitations et oppida de la Gaule au temps de César*. Besançon, 1862.

leurs sans intérêt de remarquer que le Rhône a porté, pendant longtemps, le nom générique d'*Eridan*, qui a été appliqué à beaucoup de fleuves de l'Europe, notamment à l'Elbe, au Rhin, au Pô, à la Vistule, et dans lequel il est aisé de retrouver les mêmes radicaux caractéristiques, *er* ou *ar*, *rid* ou *red*, qui ont contribué à la formation de tant de noms de fleuves et de rivières : le Rhône; le Rhin; l'Ebre; la Saône, « *Arar* »; l'Isère, « *Isar* »; l'Hérault, « *Arauris* »; l'Orbe, « *Orbis* »; l'Arve, l'Arre, etc., etc.

En somme, le nom du Rhône, comme celui de beaucoup de cours d'eau, est un nom générique et paraît avoir été formé, dans le principe, pour rappeler l'allure torrentielle des eaux. Dans l'état actuel de nos connaissances philologiques, il est difficile d'en dire plus; et le plus sage est de s'en tenir aux indications générales et un peu vagues que nous venons de donner et de laisser le champ libre à l'esprit d'invention et à l'imagination fantaisiste des chercheurs d'étymologies.

II

La source du Rhône, sur laquelle les anciens, d'ailleurs, ne paraissent pas avoir eu des notions bien nettes, est une des merveilles des Alpes les mieux connues aujourd'hui et les plus facilement accessibles. C'est sur la croupe Sud-Ouest du St-Gothard qu'il faut aller la chercher.

Placé au cœur même de la grande chaîne qui constitue le principal relief de notre continent, et en forme,

comme l'Himalaya pour l'Asie, l'accident dominateur(1), le St-Gothard est le « père des eaux » qui se répandent sur l'Europe occidentale. Le Rhône est un de ses enfants.

L'énorme massif du Gothard, centre orographique de la Suisse, est comme la clef de voûte d'un immense édifice de montagnes accumulées; c'est le véritable noyau de l'Europe centrale. Bien que sa hauteur soit notablement inférieure à celle des principaux sommets des Alpes (2), il les surpasse tous par sa masse, par son étendue, par le développement de ses plateaux, et forme une sorte de toit le long duquel s'écoulent les eaux de fusion de ses neiges et de ses glaciers. Ce toit présente trois pentes générales orientées: l'une vers le Nord, l'autre vers le Sud et la troisième vers l'Ouest. La première déverse ses eaux, par les vallées du Rhin et de la Reuss, dans la mer du Nord et dans l'océan atlantique; la seconde, par les vallées du Tessin et du Pô, dans l'A-

(1) DE SAPORTA, — *Les temps quaternaires*, — Paris, 1881.

| | |
|--|----------------------|
| (2) Altitude moyenne du massif du Gothard..... | 3.000 ^m . |
| — des Diablerets..... | 3.251 |
| — de la Dent du Midi..... | 3.285 |
| — du Monte Leone (Simplon)..... | 3.565 |
| — du Galenslock..... | 3.598 |
| — du Colon..... | 3.644 |
| — de la Veisse frau (Gammli)..... | 3.662 |
| — du grand Saint-Bernard..... | 3.765 |
| — de la Jung frau..... | 4.167 |
| — de l'Aletschhorn..... | 4.209 |
| — de Finsteraarhorn..... | 4.275 |
| — du grand Combin..... | 4.317 |
| — du Mont-Cervin..... | 4.482 |
| — du Mont-Rose..... | 4.638 |
| — du Mont-Blanc..... | 4.810 |

driatique ; la dernière, par la vallée du Rhône, dans la Méditerranée.

Comme tous les grands fleuves alpins, le Rhône naît d'un glacier. Ce réservoir, suspendu au col même de la Furka, est appelé tantôt « glacier du Rhône », tantôt « glacier de la Furka. » Ce col est bien en réalité une véritable fourche, *furca*, par laquelle on aborde sur le haut plateau d'Andermatt, carrefour central de la Suisse, conduisant à la fois dans les vallées du Rhin, de la Reuss du Rhône et du Tessin.

Le glacier du Rhône est abrité, du côté du Nord et de l'Est, par les hautes crêtes qui dominent le plateau d'Andermatt. Quoiqu'il présente une étendue relativement faible (23 kilomètres carrés environ), si on la compare à celle des grands glaciers d'Aletsch et de Chamonix, c'est incontestablement un des plus beaux glaciers des Alpes. Il offre surtout l'avantage incomparable d'être abordable à tous avec une extrême facilité. La route carrossable de la Furka, qui est l'une des grandes routes de poste de la Suisse, contourne le fleuve congelé sur plusieurs kilomètres, serpente le long de ses rives ; et le voyageur peut appuyer son bâton ferré sur les dernières ondulations de la nappe de glace presque sans quitter le fond de sa berline.

Le glacier du Rhône se divise en deux parties superposées, très distinctes l'une de l'autre et séparées par une splendide cascade de glace qui n'a pas sa pareille dans les Alpes accessibles au commun des touristes. La partie supérieure du glacier, longue de 8 kilomètres environ sur une largeur qui varie de 1.000 à 4.000 m. est un des types les mieux caractérisés du genre appelé « glaciers réservoirs. » Elle remplit un vaste cirque, do-

miné de tous côtés par de hautes cimes, le Furka-Horn, le Galenstock, le Rhonestock, le Schneestock, le Gersthorn, dont les altitudes atteignent près de 3.600 mètres, et pénètre comme un coin dans le cœur du Gothard entre la source de l'Aar et la source de la Reuss. C'est là le véritable bassin de réception du glacier du Rhône, immense champ de glace à la surface et sur les rives duquel les neiges s'amoncellent pendant huit mois de l'année, se transforment d'abord en névés, puis sous l'influence de la pression de nouvelles couches de neiges superposées, deviennent de plus en plus compactes, se soudent en assises de glace et finissent par s'incorporer au glacier lui-même (1).

La masse entière du glacier supérieur descend d'abord lentement sur une pente douce et régulière ; mais bientôt le fleuve solide se rétrécit et se trouve resserré entre deux étaux. Le fond de la gorge qui lui sert de lit change brusquement d'inclinaison. L'équilibre est alors

(1) Les champs de neige qui se trouvent au sommet de tous les glaciers et qui recouvrent en hiver tous les reliefs des Alpes sont des amas de neige fine, cristallisée, dont l'éblouissante blancheur conserve toujours un *mot* caractéristique. Une très légère couche superficielle exposée au soleil se fond lentement ; l'eau de fusion s'infiltré dans les pores de la masse neigeuse, pénètre ainsi profondément dans la glace et s'écoule par dessous ; mais pendant la nuit une grande partie du liquide se congèle de nouveau ; et le résultat de ces fusions et de ces *regels* alternatifs est de donner à la masse entière un état intermédiaire entre la neige et la glace qu'on appelle *névé*. Ces névés s'éboulent et s'écrasent sans cesse sous leur propre poids ; ils tombent en poussière granuleuse qui se resserre et se condense de plus en plus ; sous l'influence des *regels* successifs et de la pression des couches de neige supérieures qui alimentent sans cesse le glacier, ils finissent par se souder et se transforment peu à peu en glace de plus en plus compacte. C'est ainsi que se forment les grands fleuves et les grandes mers de glace des régions supérieures.

rompu. Il se forme une énorme cassure. A l'écoulement régulier de la coulée glaciaire succède tout-à-coup un chaos indescriptible. Tout le glacier se disloque pour passer sans transition à un niveau inférieur ; et, sur trois ou quatre cents mètres de hauteur, il présente un admirable enchevêtrement de blocs étincelants, d'aiguilles resplendissantes, de grandes masses pyramidales aux formes étranges, aux couleurs irisées, aux reflets d'aigue-marine entre lesquels s'ouvrent béantes des crevasses aux parois lisses, dont l'approche présente toujours les plus redoutables dangers.

Au-dessous de cette cascade de glace, dont aucune parole ne saurait rendre l'incomparable grandeur, les débris entassés des blocs écrasés dans leur chute se soudent de nouveau. Le glacier se reforme sur un deuxième plan incliné ; il s'élargit, s'arrondit en coquille, coupé de larges crevasses longitudinales qui rayonnent autour d'un point central et, semblable à un immense éventail, étale sur le sol, en forme de segment circulaire, ses dernières franges d'argent. Au bas de ce segment, qui est le véritable front du glacier, s'ouvre une grande voûte qui donne passage à un torrent impétueux.

C'est là que commence le Rhône.

Sous la coupole de glace qui lui sert de berceau et dont les parois se brisent et se reforment tous les jours, coulent les eaux de fusion du glacier principal et d'un autre glacier secondaire - le Muthorn - dont le cirque croulant et dénudé domine à droite le col de la Furka. Les eaux du Muthorn passent même en tunnel sous la coquille du glacier du Rhône et sont en réalité le premier affluent du grand fleuve à peine sorti de son enveloppe solide. Deux ou trois autres ruisseaux provenant aussi

de la fusion du glacier, glissent à sa surface, le contournent sur ses rives et vont se joindre au courant principal. Le Rhône est dès lors formé et traverse en serpentant le lit dévasié du glacier.

Rien n'est plus désolé que ce sol mis à nu, formé de galets et de sable fin comme de la cendre, blanchâtre, onctueux, presque savonneux, à peine verdi çà et là par quelques touffes d'herbes. Cette maigre prairie, encaissée entre des falaises abruptes et dénudées, est criblée de débris rocheux de toute taille et de toute forme, noirs, rugueux, couverts de taches lépreuses, de mousses et de lichens. De distance en distance des flaques d'eau grisâtre, des amas de boue grasse, résultant de la trituration des roches par le frottement du glacier. Tout a été brisé et réduit en poudre; aucune végétation ne peut se fixer sur ce sol désagrégé et mobile que le fleuve de glace, dans ses oscillations périodiques, a déjà recouvert plusieurs fois et peut envahir de nouveau d'un jour à l'autre sans qu'aucune barrière puisse lui être opposée.

C'est qu'en effet tous les glaciers sont animés de mouvements de progression et de recul. Sans remonter à l'époque glaciaire qui marque l'apogée de leur développement, nous les voyons, annuellement ou par séries d'années, marcher tantôt en avant, tantôt en arrière, oscillant ainsi autour d'une moyenne que nous ne connaissons pas parfaitement, et obéissant très certainement à des lois rythmiques qui nous échappent. Ce mouvement de va-et-vient est le résultat de la fonte du glacier à sa surface et à son extrémité inférieure, combinée avec l'augmentation incessante de son volume

par suite de l'accumulation des névés à sa partie supérieure.

Le glacier s'alimente et se recharge de nouveaux éléments par le sommet ; il se résout en eau et s'appauvrit par le bas. Si l'apport supérieur des neiges l'emporte sur la fusion inférieure, le glacier avance et rien ne peut l'arrêter ; les forêts sont ensevelies, les roches latérales striées et polies, le sol nivelé et réduit en poudre. Dans le cas contraire le glacier recule et met à nu son lit dévasté et stérile.

Comme la plupart des glaciers des Alpes, le glacier du Rhône est depuis un demi-siècle environ dans une période de recul. La résultante de tous ses va-et-vient, de toutes ses oscillations a été une marche en arrière intermittente, coupée de quelques retours offensifs, mais très nettement accentuée et qu'on peut évaluer en moyenne à 13 mètres par an. Aujourd'hui le front du glacier est à 600 mètres environ du petit pont établi sur la route de la Furka, qui traverse le Rhône naissant, à quelques pas de l'hôtel connu de tous les voyageurs, *Gletsch-hôtel*. C'est là que se trouve la moraine terminale du glacier dans son état actuel. Une deuxième moraine se dessine très nettement à 300 mètres en avant ; elle date de 1856. Une autre plus rapprochée encore se rapporte à l'année 1818 ; et ces dates ont pu être relevées assez approximativement, soit d'après les témoignages des habitants, soit d'après les dessins de quelques explorateurs de l'époque (1). Depuis 1874, les glacialistes du canton de Vaud ont observé avec le plus grand soin la marche rétrograde du glacier. Une couche

(1) Voir la carte du Front du glacier du Rhône.

de couleur noire a été passée chaque année sur les principaux blocs morainiques ; on a ainsi dessiné sur le lit abandonné par le fleuve de glace une série de courbes qui représentent les limites annuelles de l'épanchement glaciaire. On pourra ainsi, dans quelques années, calculer le taux moyen du recul ; mais on ne peut rien conjecturer sur le taux d'avancement, si, d'une année à l'autre, le glacier vient à progresser. La moraine terminale, qui se trouve aux portes mêmes de l'hôtel, indique seulement qu'à une époque relativement récente le glacier s'avancait jusque là, et on s'est quelquefois demandé si cet hôtel n'est pas destiné à être, dans un avenir plus ou moins prochain, emporté par un retour offensif de la coulée glaciaire.

On peut toutefois se rassurer. A moins d'un cataclysme que rien ne fait prévoir, ou d'un épanchement de glace hors de proportion avec tous ceux qu'on a observés depuis le commencement du siècle, cet accident, qui aurait pour résultat de couper la route de la Furka et de fermer les communications de la vallée supérieure du Rhône avec le haut plateau d'Andermatt, ne se produira pas. En voici la raison.

Il existe, à côté même de l'hôtel, un jaillissement très abondant d'eau thermale que les guides et les touristes regardent souvent comme la source même du Rhône, tandis qu'ils ne donnent presque jamais ce nom au torrent d'eau de fusion qui s'épanche du glacier lui-même et qui est bien en réalité la source du fleuve. Ce jaillissement continu d'eau chaude, en plein pays de neiges et de glaces, avait été déjà signalé par de Saussure ; elle avait frappé de tout temps l'imagination des habitants de la contrée, et on attribuait même plus

d'importance à ce ruisseau fumant qu'au cours d'eau principal dont il n'est qu'un affluent. La température de cette eau a été mesurée par de Saussure qui a relevé 14 1/2 degrés Réaumur, soit un peu moins de 18 degrés centigrades. De nouvelles expériences ont été faites en 1870 par le professeur Ch. Dufour; il a trouvé 17°, 9. La température est donc constante depuis près d'un siècle et elle se maintient telle pendant tous le cours de l'année. Quelques autres petites sources thermales jaillissent dans le voisinage, se réunissent au ruisseau principal et accusent une température un peu plus élevée, — 19° à 19° 5 — (1). Toutes ces eaux sont utilisées pour des bains et différents usages domestiques; mais, ainsi que le fait remarquer ingénieusement M. Dufour, il arrivera peut-être un moment où elles pourront rendre des services d'un autre ordre. L'hôtel est à une distance assez faible du glacier. Cette distance était de 612 mètres en 1870, de 280 mètres en 1856, de 180 mètres seulement en 1818. Rien ne s'oppose à ce que, d'un moment à l'autre, le mouvement de recul ne vienne à s'arrêter et se transformer en mouvement de progression. Lorsque cette marche en avant commencera à devenir inquiétante, il sera facile de l'arrêter en déviant la petite rivière d'eau chaude et en la dirigeant sur le front même du fleuve de glace. Bien que le point d'où jaillissent les sources thermales soit un peu plus bas que celui où l'eau devra attaquer la coulée de glace, il sera très-aisé d'établir une force motrice avec les eaux mêmes du Rhône et de faire remonter le courant

(1) CH. DUFOUR. — *Sur la température de la source du Rhône.* — Bulletin de la Société Vaudoise des sciences naturelles, vol. X. — Lausanne, 1851.

d'eau chaude jusqu'au glacier, dont il attaquera et fondra l'extrémité au fur et à mesure de son avancement. Les blocs de glace ainsi désagrégés tomberont dans le lit du Rhône et viendront se perdre dans les régions inférieures.

C'est peut-être le seul exemple dans le monde d'une source thermale émergeant au pied même d'un glacier et pouvant ainsi opposer à la marche du redoutable envahisseur une limite infranchissable.

La vraie source du Rhône est donc le glacier lui-même et non les trois ou quatre fontaines thermales qu'on a quelquefois baptisées de ce nom. Inutile de dire que les géographes classiques n'avaient que des notions assez confuses sur l'origine du fleuve. — Strabon, le plus exact de tous, dit assez sobrement que le Rhône sortait, comme le Rhin, des flancs du mont Adulas (1). L'Adulas était le St-Gothard. Ptolémée donne sa longitude et sa latitude avec une certaine approximation (2). Mais Festus Avienus l'appelle, on ne sait trop pourquoi, « la Colonne du Soleil », *columna solis*. « Le fleuve, dit-il, sort de la bouche béante d'une caverne, et il est navigable à sa naissance même et dès son apparition » (3). Pline dit simplement qu'il s'échappe

(1) Ὁ Ἀδούλας τὸ ὕψος εἰς ὃν ἔστι καὶ ὁ Πηγὸς. — STRAB. IV, VI, 6.

(2) Ἀδούλας ὕψος, 29° 30' — 45° 15'. — PTOLEM. II, IX, 5 cf. III, I, 1.

(3) *Effusus ille, et ore semet exigens
Hiantis antri, vi truci sulcat sola,
Aquarum in ortu et fronte prima naviger.
At rupis illud erigentis se latus,
Quod edit amnem, gentici cognominant
Solis Columnam ;.....*

FEST. AVIEN. *Or. Mar.* v. 639-644.

des Alpes (1), et Ammien Marcellin, qui a voulu préciser, se trompe en le faisant naître dans les Alpes Pennines, c'est-à-dire dans la chaîne du St-Bernard (2). Dans leur description poétique, Silius Italicus et Avienus ont cependant indiqué, avec raison, que le fleuve sortait du massif neigeux des Alpes (3). Mais tout cela est, comme on le voit, assez vague ; et il est évident qu'aucun des géographes anciens n'avait exploré le massif du Gothard, qu'ils s'étaient tous probablement bornés à le regarder de très loin et que leur imagination a fait tous les frais de leur description.

Ne nous montrons pas cependant trop sévère envers eux. L'un des plus brillants esprits du XVII^e siècle ne nous a-t-il pas dépeint la source du Rhin, qui est analogue à celle du Rhône, comme il l'aurait fait d'une jolie rivière de Normandie ou de jardin anglais, se frayant un passage à travers les roseaux et murmurant doucement dans une verte prairie émaillée de fleurs (4). Des roseaux sur un sol de granit, au milieu des glaces éternelles, à 2,500 mètres au-dessus du niveau de la mer !

(1) *Ex Alpidus se rapiens.* PLIN., III, v. 2.

(2) *A Peninis Alpidus effusiore copia fontium Rhodanus fluens.*

AMM. MARCELL., XV, XI, 16.

(3) *Aggeribus caput Alpinus et rupe nivali.*

SIL. ITAL., III, 447.

Nivosum in auras erigunt Alpes jugum.

FEST. AVIEN. *Or. Mar.* v. 635.

(4) *Au pied du mont Adule, entre mille roseaux,
Le Rhin, tranquille et fier du progrès de ses eaux,
Appuyé d'une main sur son urne penchante,
Dormait au bruit flatteur de son onde naissante.*

BOILEAU., Ép. IV.

D'une manière générale, on ne doit pas considérer le glacier du Rhône comme la principale source du fleuve, et il faut envisager le phénomène de plus haut et dans son ensemble. Le glacier que nous venons de décrire n'est pas le seul réservoir qui écoule ses eaux dans le fond de la vallée ; il n'est ni le plus haut, ni le plus vaste ; c'est seulement celui qui se trouve le plus au fond dans le grand couloir du fleuve ; et c'est de cette situation qu'il a pris le nom, à l'exclusion de tous les autres, de « glacier du Rhône ». D'autres réservoirs alimentaires du fleuve ont une bien autre importance. Nous avons dit que le glacier du Rhône n'a que 23 kilomètres carrés de superficie. Presque à côté de lui, le grand glacier d'Aletsch, suspendu aux flancs des massifs de la Jungfrau et du Grimsel, a une longueur de près de 24 kilomètres, une superficie de 150 kilomètres carrés ; le calcul approximatif de sa masse a donné 22 milliards de mètres cubes de glace (1), et cet immense réservoir n'est encore qu'un des éléments de l'alimentation du fleuve.

Le long sillon du Valais, creusé au cœur même des Alpes, orienté presque exactement de l'Est à l'Ouest, mesure en effet près de 40 lieues depuis les pics neigeux qui dominant le col de la Furka jusqu'aux rives verdoyantes du Léman. Ce grand sillon, le plus long, le mieux dessiné de la Suisse, est bordé de deux chaînes escarpées qui se détachent toutes les deux du Gothard : au Nord les Alpes Bernoises, au Sud les Alpes Pennines. La vallée, resserrée entre ces puissantes mu-

(1) ZURCHER et MARGOLLÉ, *Les Glaciers*, Paris, 1875.

railles, atteint à peine une lieue dans sa plus grande largeur.

Les Alpes Bernoises courent presque parallèlement au Rhône, qui baigne leur pied. La chaîne méridionale des Alpes Pennines s'écarte, au contraire, graduellement du fleuve, s'arrondit en arc de cercle, et le rejoint ensuite. Des deux côtés se dressent les plus hauts sommets des Alpes : la Yungfrau, le Finsteraarhorn, le Simplon, la Gemmi, le Mont-Rose, le Cervin, le Mischabel, dont les crêtes supérieures dépassent 1.400 pieds. A leurs cimes resplendissent au soleil des amas de névés étincelantes. Des deux côtés du vallon s'ouvrent 16 vallées latérales, 3 dans la chaîne septentrionale des Alpes Bernoises, 13 dans la chaîne méridionale des Pennines, sans compter les petits couloirs secondaires. Ces vallées écoulent dans le thalweg principal les eaux de près de 80 affluents, dont quelques-uns, comme le Viège et la Dranse, ont, en temps de crue ou de débâcle, une importance plus considérable que le torrent troncal. Dans ces gorges les unes boisées, les autres abruptes, s'entassent 257 glaciers ; et 30 petits lacs aux reflets d'acier sont enchâssés dans des cirques de rochers souvent inaccessibles.

Ces neiges et ces glaces font à tout le pays une ceinture immaculée. Tous ces glaciers avancent ou reculent tour à tour, poussant devant eux, avec une irrésistible puissance, leurs moraines frontales, précipitant leurs avalanches de neige de glace et de rochers, et remplissant comme des coulées de lave les vides ouverts devant eux au-dessus de la vallée.

L'ensemble des glaciers dont les eaux de fusion

s'écoulent ainsi dans le torrent troncal du Rhône n'a pas moins de 1.037 kilomètres carrés (10.000 hectares environ), d'après les calculs laborieux entrepris par la commission fédérale d'hydrométrie de la Suisse (1).

(1) TABLEAU DE LA SURFACE DES GLACIERS DU BASSIN DU RHONE

| | kilom. carr. |
|---|--------------|
| Glacier du Rhône | 23,30 |
| — de Viesch (du Valais) | 36,37 |
| Grand glacier d'Aletsch | 103,78 |
| Glacier d'Aletsch du milieu | 10,56 |
| — du Geisgrat | 4,36 |
| — du Beichfirn et d'Aletsch supérieur | 29,06 |
| — du Jägi | 8,42 |
| — du Gerenthral | 7,38 |
| — de Gries | 9,87 |
| — du Kaltenwasser | 5,22 |
| — du Fletschhorn | 5,40 |
| — du Trift | 8,57 |
| — du Rothblatt | 4,93 |
| — du Seewinen | 4,08 |
| — du Schwarzenberg | 9,44 |
| — d'Allalin | 12,27 |
| — de Fée | 22,19 |
| — du Gassenried | 10,20 |
| — du Hohberg | 4,54 |
| — du Mellichen | 4,20 |
| — de Fendelen | 20,10 |
| — du Gorner | 22,90 |
| — du Monte-Rosa | 6,60 |
| — de Grenz | 14,20 |
| — des Jumeaux | 4,70 |
| Glaciers noirs | 5,50 |
| Petit glaciers du Mont-Cervin | 5,30 |
| Glacier du Théodule supérieur | 10,35 |
| — de la Furgen | 7,40 |
| — de Z'mutt, Tiefenmatten, Stock et Schœnbühl | 23,70 |
| — du Trift près du Gabelhorn supérieur | 6,70 |
| — du Hohlicht | 11,60 |
| — de Bies | 5,80 |
| — d'Annen et de Lœtschen | 14,27 |

61 de ces glaciers ont une surface supérieure à 4 kilomètres carrés ; 196 ne sont que des réservoirs secondaires dont la superficie est inférieure à ce chiffre.

| | kilom. carr. |
|---|--------------|
| Glacier de Jægi, près du Breithorn | 4,70 |
| — près du Lœtschenthalgrat | 18,00 |
| — du Wildstrubel et du Lämmern | 22,60 |
| — du Wildhorn (de Dungal) | 6,60 |
| — des Diablerets (de Sanfleuron) | 13,00 |
| — Turtmann | 21,00 |
| — du Weisshorn | 6,15 |
| — de Moming | 8,70 |
| — de Durando-Zmal | 19,09 |
| — de Moiry | 8,70 |
| — près de la Dent-Blanche (à l'Ouest) | 8,05 |
| — de Ferpeck | 11,10 |
| — du Mont-Miné | 13,20 |
| — d'Arolla | 11,70 |
| — de Vuibez | 8,60 |
| — du Grand-Désert | 6,50 |
| — de Durand ou Cheillon | 9,30 |
| — de Getroz | 7,10 |
| — de Brency | 14,10 |
| — d'Otemma | 24,70 |
| — du Mont-Durand | 11,10 |
| — de Zessetta | 6,00 |
| — de Corbassière | 21,90 |
| — de Laneuvaz | 7,50 |
| — de Saleinoz | 12,60 |
| — du Trient | 8,00 |
| — du Buet | 4,64 |
| Total | 797,89 |

Auxquels il faut ajouter 196 glaciers qui, ayant moins de 4 kilom. carrés de surface, ne sont pas spécialement mentionnés ci-dessus et qui ont ensemble une surface de 239,38

Surface totale des glaciers dans le bassin du Rhône 1.037,27

CH. DUFOUR, *Dimensions des glaciers du bassin du Rhône, d'après les recherches de la commission fédérale d'hydrométrie*. — Extrait du Bulletin, n° 64, de la Société vaudoise des sciences naturelles, vol. X, année 1871.

En groupant ces glaciers par bassins on a obtenu la classification suivante :

| | | |
|--|------|------------|
| Glaciers du Rhône et des petits affluents jusqu'à Viège. | 289 | k. carrés. |
| Glaciers du bassin de la Viège | 302 | — |
| Glaciers du bassin de la Dranse | 154 | — |
| Glaciers des petits affluents de Viège à St-Maurice . . . | 281 | — |
| Glaciers des petits affluents de St-Maurice au Léman . . . | 11 | — |
| Total | 1037 | — |

Cette répartition, faite par M. Ch. Dufour, un des premiers naturalistes de la Suisse, ne peut être, bien entendu, qu'approximative ; car il faut tenir compte d'une part de la difficulté et souvent même de l'impossibilité absolue d'approcher de certains glaciers, de relever exactement leurs contours, et de se mouvoir à leur surface, d'autre part, de ce fait que la surface des glaciers peut varier, d'une année à l'autre, d'une manière assez sensible par suite de leurs mouvements progressifs et rétrogrades. Telle quelle cependant, elle peut donner une idée suffisante de l'importance du bassin d'alimentation du Rhône supérieur, depuis le Gothard jusqu'au lac de Genève.

On a trouvé intéressant de comparer entre elles les surfaces des glaciers et des bassins correspondants pour les principaux fleuves qui naissent du St-Gothard.

Le résultat de cette comparaison a été le suivant (1) :

| DÉSIGNATION DES BASSINS | SURFACE des GLACIERS en kilomètres carrés | SURFACE des BASSINS des fleuves ou kilomètres carrés | RAPPORT entre la surface des glaciers et la surface totale des bassins des fleuves |
|---|--|--|---|
| Bassin du Rhin (jusqu'à Waldshut) | 265.75 | 15909.50 | 1.67 % |
| — de l'Aarr jusqu'à Brugg | 294.42 | 11616.82 | 2.53 % |
| — de la Reus | 145.07 | 3411.47 | 4.25 % |
| — de la Limmat | 45.26 | 2114.03 | 1.87 % |
| — du Rhône (jusqu'à Genève) | 1037.27 | 7994.51 | 12.98 % |
| — du Tessin | 125.81 | 6548.09 | 1.92 % |
| — de l'Inn | 182.51 | 1971.30 | 9.26 % |
| Surface totale des glaciers de ces bassins. | 2,096,09 | | |
| Bassin du Rhin jusqu'à Bâle | 750.50 | 35906.65 | 2.09 % |

On le voit. La proportion entre la surface des glaciers et celle du bassin correspondant est plus forte pour la vallée du Rhône que pour toutes les autres vallées qui rayonnent autour du Gothard comme autour d'un nœud central. Elle atteint 12,98 %. En d'autres termes sur 7 kilomètres carrés, il y en a un entièrement recouvert de glaces et de névés.

De la Furka au Léman, la neige couvre donc toutes les hauteurs; et il est impossible de dépeindre la majesté de cette perspective admirable de glaciers se succédant les uns aux autres sur un développement de quarante lieues, tapissant toutes les gorges des affluents latéraux et suspendus des deux côtés de la vallée comme une menace éternelle.

Rien ne rappelle la vie à ces hauteurs. Le paysage y est aujourd'hui le même qu'il y a six mille ans. L'homme se sent isolé et comme perdu dans un monde qui n'est pas fait pour lui. Dans ces solitudes mornes et glacées,

sur ces plateaux couverts d'une épaisse et fine poussière de neige que le vent balaie sans cesse, au pied de ces sommets à peine couverts de croûtes végétales de mousses et de lichens, la présence d'un être animé semble un accident et un contraste. De loin en loin le cri rauque de l'épervier retentit dans le grand silence semblable à un appel funèbre. L'air raréfié suffit à peine à la poitrine haletante. Une humidité froide tombe de la voûte du ciel comme un suaire. On est obligé de lutter à chaque instant contre le vertige des hautes cimes ; et on se sent peu à peu envahi par une véritable somnolence, par cette sorte d'engourdissement si bien appelé, « le sommeil polaire, » trop souvent précurseur de la mort.

En bas, dans le fond de la vallée, les clochettes des troupeaux et le bruissement de la plaine heureuse et vivante se font entendre et s'élèvent jusqu'aux plus hauts sommets comme un immense et lointain bourdonnement. Mais à ces étages supérieurs on n'est plus pour ainsi dire sur la terre, et l'implacable grandeur de la nature muette, immobile et glacée, enlève la sensation même du mouvement et de la vie.

III

Descendons de ces régions supérieures et marchons vers la mer.

Depuis le glacier supérieur de la Furka adossé à la croupe méridionale du Gothard, jusqu'au lac de Genève, le lit du Rhône est caractérisé par des pentes en général fort raides séparées de distance en distance par

des seuils et des cluses très étroites. L'allure des eaux est essentiellement torrentielle. Le Léman marque la première station du fleuve, sa première étape.

Comme dans tous les thalwegs, le profil en long dessine dans son ensemble une ligne parabolique dont la courbure est de plus en plus adoucie à mesure qu'on avance vers le lac. Mais cette pente ne décroît pas d'une manière régulière et continue, et c'est par une série de chutes et de brusques dénivellations que le Rhône franchit les quarante lieues qui séparent sa source de son embouchure dans le Léman et passe ainsi de l'altitude 1763 à l'altitude 375.

La gorge du Valais présente ainsi une série d'affaissements et d'étranglements très caractéristiques. Le premier seuil se trouve entre Viesch et Ernen, le second au-dessus de Brieg, le troisième à Sierre, la quatrième à Sion, le cinquième à Martigny, le sixième à St-Maurice. Le grand glacier des premiers âges, qui s'étendait depuis le Gothard jusqu'à Lyon, remplissait toute cette gorge, recouvrait le lac de Genève, et c'est en se retirant peu à peu qu'il a mis successivement à nu les différentes assises de la vallée. Ainsi que l'a si bien observé et décrit M. Viollet-le-Duc, « le glacier, qui venait remplir le lac Léman et qui trouvait encore un barrage au dessous de Genève, passait par dessus toutes ces digues avec d'autant plus d'énergie qu'au droit de chacune d'elles il trouvait un étranglement produit par le rapprochement des rives. Mais, quand il eut frayé sa route au-dessous de Genève et qu'il put s'écouler librement, il s'affaissa en raison de la facilité même de cet écoulement et finit par fondre jusqu'à la digue de St-Maurice, n'étant plus alimenté

proportionnellement à son écoulement d'aval. Il remplit donc l'énorme affaissement qui constitue le lac Léman, et les glaces tombèrent en séracs (1) dans ce réservoir par dessus la digue de St-Maurice. Peu à peu ces éboulements et l'action des intempéries sur la digue la rongèrent assez pour que le glacier abaissât sa surface externe, puis enfin il y eut ablation (2) de ce tronçon entre St-Maurice et Martigny. Longtemps le glacier laissa un second lac étroit et long, comme sont encore les lacs de Thun et de Brienz, puis il y eut ablation des tronçons supérieurs les uns après les autres * (3).

La grande vallée du Rhône alpestre n'est donc que le lit mis à découvert d'un ancien glacier. Les boues glaciaires, provenant de la trituration des roches encaissantes que le glacier a mises en poudre, ont fini par

(1) La tendance au clivage des glaces compactes permet de rendre compte de la forme régulière des débris plus ou moins volumineux dont quelques parties des glaciers sont couverts. Le plus souvent ce sont des cubes ou des parallépipèdes rectangles. Les montagnards les appellent *séracs* à cause de leur ressemblance avec certains fromages qui portent ce nom et qu'ils fabriquent dans des boîtes rectangulaires. De Saussure, pendant son ascension au Mont-Blanc, eut à traverser un assez vaste espace jonché de ces séracs qui s'étaient détachés du glacier voisin. Plusieurs mesuraient quatre mètres en tous sens. D'autres voyageurs ont rencontré d'énormes cubes de seize mètres de côté, et aussi réguliers que s'ils avaient été taillés au ciseau.

ZUCHER ET MARGOLLÉ. — *Les glaciers*, Paris 1875.

(2) On désigne sous le nom d'*ablation* la diminution de l'épaisseur des glaciers par la fusion et l'évaporation superficielles. L'ablation a lieu d'une manière continue à la surface de tous les glaciers, qui finiraient par disparaître sous l'action persistante de ce phénomène s'ils n'étaient à chaque instant, ou pour mieux dire à chaque hiver, alimentés et rechargés à leur partie supérieure par les nouvelles couches de neiges se transformant peu à peu en névés puis en glace compacte.

(3) E. VIOLLET-LE-DUC, *Le massif du Mont-Blanc*. Paris 1876.

comblent tout les bas-fonds ; et il est facile de reconnaître que tous ces apports ont été amenés surtout par les débâcles des glaciers latéraux.

Le profil en travers de la vallée affecte presque partout une forme concave assez régulière. Le fleuve occupe le point le plus bas de la concavité, à peu près le milieu de la plaine étroite ; quelquefois il est rejeté brusquement contre l'une des parois latérales par la poussée violente des torrents qui débouchent à angle droit dans le torrent troncal ou par l'envahissement progressif des cônes de déjection produits par les éboulements des cimes supérieures (1).

L'aspect du fleuve varie à chaque instant. Tantôt il use le sol, entaille la roche et se précipite en bouillonnant entre deux falaises étroites. La descente du fleuve offre ainsi une succession de paliers à différents niveaux, séparés les uns des autres par des cluses et des seuils, semblables à des escaliers de géants.

IV

Tout d'abord, en quittant le glacier de la Furka, on s'engage dans une gorge abrupte, sauvage, aux brusques détours. La route de poste qui domine le fleuve est taillée dans la falaise à mi-côte, souvent en encorbellement. Le Rhône est en bas à une profondeur verticale de près de trois cents mètres ; il faut se pencher

(1) Voir la carte : *Les méandres et la correction du Rhône dans le Valais.* (Cette carte sera insérée à l'article suivant.)

pour le voir au fond du précipice où il bondit, écume, et roule, dans une série de « rapides » et de cascades, d'énormes blocs aux arêtes encore tranchantes.

Bientôt on entre dans le haut Valais. La gorge a disparu comme par enchantement ; la vallée devient large, presque horizontale, verdoyante, et des deux côtés se pressent dans un magnifique ordonnancement trois étages très nettement dessinés : — en bas et sur les premières pentes, les prairies, couvertes de moraines ; au dessus les bois sombres de pins ; plus haut enfin les pics dénudés et ébréchés qui montent dans le ciel bleu sous leur manteau de neige. Au fond le Weisshorn se découpe et fait miroiter son éternelle coupole de glace.

La longue et étroite plaine du haut Valais offre au plus haut degré la physionomie et tous les caractères d'un paysage alpestre et pastoral. Le torrent serpente au milieu de la petite vallée, divague au milieu d'îlots de graviers couverts de saules et d'oseraies ; et ses eaux troubles prennent quelquefois une couleur blanchâtre, presque laiteuse. Les rives sont défendues par de petits clayonnages que chaque crue emporte et que le montagnard ne cesse de rétablir avec cette patience admirable de l'homme résigné à tous les caprices de la nature, toujours courbé, toujours vaincu par elle. Le torrent est bien là le véritable maître ; l'homme le subit sans essayer de le combattre.

A droite et à gauche, sur les deux rives légèrement inclinées, la prairie monte le long des deux versants de la vallée ; et sur ce tapis végétal d'un vert doux et tendre, émergent de gros blocs noirs aux formes étranges,

aux arêtes vives et heurtées, semblables à d'énormes animaux endormis appartenant à quelque faune disparue.

Tous ces blocs sont des moraines de l'ancien glacier. Leur marche séculaire est pour toujours arrêtée. Après avoir voyagé pendant de longs siècles sur le fleuve gelé, ils ont fini par s'échouer dans son lit ; ils font désormais partie de la terre ferme. A Biel, l'un de ces monolithes occupe le centre du village, et les maisons groupées tout autour semblent placées sous la protection de ce grand monument de l'époque glaciaire.

Tous les hameaux du haut Valais, — Oberwalt, Untervassen, Ulrichen, Getschenen, Munster, Beckingen, Bitzingen, Selkingen, Niederwald, etc., — se ressemblent. Maisons de bois de sapin ou de mélèze d'un roux presque noir, exhaussées sur des pilotis et écrasées par de lourdes toitures formées de grosses poutres de bois à peine équarries, recouvertes de dalles schisteuses ; le tout, vieux, pauvre, grossier, humide, mais presque toujours rajeuni et égayé par un véritable luxe d'arbustes et de fleurs que les habitants cultivent avec amour, à leurs fenêtres, — géraniums, œillets, rosiers, lauriers-roses même, — et qui les consolent de l'âpreté de la nature environnante. Au milieu de ces fourmilières de chalets noirs, se détache en vigueur la tour blanchie de l'église, quadrangulaire, couverte en ardoises, et surmontée d'une grosse boule de métal qui brille au soleil. C'est la seule richesse de ces pauvres pays.

Jusqu'à Niederwald, le Rhône coule presque à niveau de la vallée. A Niederwald il commence à creuser son lit. La tranchée laisse à peine la place de la route et

du fleuve. Les deux murs du précipice sont tapissés de sapins. Le paysage est grandiose et sauvage. Le torrent bouillonne en bas et la route descend toujours en lacets dans la gorge jusqu'à Viesch. C'est le premier seuil du Valais supérieur.

A partir de Viesch, la vallée s'ouvre de nouveau, mais le Rhône est toujours encaissé et se précipite au fond de la tranchée de cascade en cascade. La route ondule, elle suit à mi-côte la prairie tapissée de moraines dont la concavité dessine l'ancien lit du glacier. Elle traverse le joli village de Lax, bien différent des pauvres hameaux du haut Valais. La plupart des maisons sont toujours en bois, mais assez élégantes, presque coquettes, avec des fenêtres artistiques à petits verres octogonaux et polychromes, qui ont un air de vitraux d'église. Tout autour du village, dans la prairie une multitude de chalets pittoresques sont suspendus aux flancs de la vallée. On dirait un véritable parc de jardin, animé par les sonnaillles et le mouvement des troupeaux échelonnés à mi-côte et qui vont se perdre dans les profondeurs des forêts.

Après Lax, la descente s'accentue. La route s'enfonce, par une série de lacets dangereux, dans un véritable gouffre; c'est le défilé de Grengiols. Un pont franchit le Rhône, qui gronde dans l'abîme à 200 mètres de profondeur. En certains endroits, la gorge est trop étroite pour le fleuve et le chemin, et celui-ci est suspendu sur le précipice, supporté artificiellement par des murs de soutènement. Au fond, le Rhône roule dans un véritable chaos de blocs amoncelés qui ont quelquefois 20 mètres de côté et dont les arrêtes encore vives, malgré

l'usure des eaux, rappellent l'époque glaciaire. La cluse de Grengiols est le deuxième seuil du Valais et marque la limite de la vallée supérieure.

V

Depuis le Gothard, dont la longue croupe pelée se dessine en arrière, le Rhône a considérablement augmenté. Son débit a presque décuplé. Tous les glaciers enfermés dans les cirques supérieurs y écoulent leurs eaux. Un peu au-dessous de Grengiols, l'un de ces torrents latéraux a une importance toute spéciale. C'est la Massa. A lui seul, la Massa vaut le Rhône. La Massa est, en effet, le couloir d'écoulement du glacier d'Aletch, le plus puissant de tous ces fleuves solidifiés, suspendus dans les gorges des Alpes (1). Le confluent de la Massa et du Rhône a lieu dans une plaine de cailloux charriés par les deux torrents ; en basses eaux, c'est une véritable « crau », entrecoupée de mille filets dont le nombre et le dessin changent sans cesse ; en temps de crues, à l'époque des débâcles de neiges, à la suite des vents tièdes du Sud ou après les pluies d'orages, les deux cours d'eau gonflés remplissent l'un et l'autre leur vaste lit ; et, sur près d'un demi-kilomètre de largeur, les galets sont entraînés et roulent avec un fracas semblable au mugissement de la mer.

Puis vient Brieg et le confluent de la Saltine qui ou-

(1) Le volume du glacier d'Aletch est évalué par M. Ch. Grad à 30 milliards de mètres cubes, assez pour entretenir pendant dix-huit mois le débit moyen de la Seine à Paris. — E. RECLUS, *Géog. univ.* t. III, c. I.

vre la gorge de Monte-Leone et du Simplon. A partir de Brieg, les torrents des vallées latérales ont tous une importance sérieuse. Ce ne sont plus de simples couloirs d'écoulement comme tous ceux que l'on rencontre dans le haut Valais (à l'exception du couloir de la Massa), mais bien de véritables fleuves, dont le volume et le développement sont souvent supérieurs à ceux du Rhône lui-même.

Deux d'entre eux surtout méritent d'être notés : la Viège et la Dranse (1).

« La vallée de la Viège ou Visp de Zermatt, dit M. E. Reclus, est une des plus belles du monde, une de celles où l'on peut contempler, en un tour d'horizon, comme un résumé de toute la grandeur des Alpes; on s'y rend avec piété comme en un lieu vraiment auguste, consacré par l'admiration des hommes. En bas est l'aimable verdure des prairies et des bois, où se perdent les groupes de cabanes blottis comme des troupeaux au pied des escarpements; en haut est l'immense assemblée des sommets neigeux et de leurs contreforts tout ruisselants de glace. D'une roche centrale surtout, du célèbre Gornegrat, on voit à la fois tout le cirque formé par le Mont-Rose, le Cervin, et les crêtes latérales reployées vers le Nord; à la base même de la roche, s'étale une mer de glace, qui se prolonge en fleuve, entraînant dans son cours six moraines parallèles d'une régularité parfaite (2). » Un peu plus bas la Dranse, qui pénètre au cœur des Alpes Pennines, dont le Colon, le grand

(1) Voir pour les débâcles de la Viège les détails donnés par E. CÉZANNE, *Étude sur les torrents des Hautes-Alpes*. Paris, 1872.

(2) E. RECLUS, *Géog. univ.*, t. III, c. I.

Combin, le grand St-Bernard marquent les plus hauts sommets (1) et qui se termine à l'Est par le massif du Mont-Blanc, écoule vers le Rhône les eaux de fusion de tous les glaciers enfermés dans cette région supérieure ; et, sous l'influence des agents atmosphériques ou à la suite d'éboulements de roches et de glaces que rien ne peut faire prévoir, cet écoulement prend quelquefois les proportions d'un véritable déluge.

La génération actuelle se rappelle encore avec terreur la terrible inondation du printemps de 1818. De nombreuses avalanches détachées du glacier du Gétroz étaient tombées dans la vallée de Bagnes, l'une des ramifications principales de la Dranse. Les blocs de glace détachés roulèrent au bas de la vallée et formèrent un glacier secondaire qui barra le torrent de la Dranse. Les eaux s'accumulèrent en arrière de cette digue improvisée et donnèrent naissance à un véritable lac de près de 3,000 mètres de longueur sur 2 à 300 mètres de largeur. 30 millions de mètres cubes d'eau furent ainsi suspendus au-dessus de la vallée. Une rupture de la digue devait amener les plus grands désastres, et cette rupture était fatale et à courte échéance. Avec une sagacité et un courage dont les habitants du Valais ont conservé le souvenir, l'ingénieur Vénetz fit creuser dans la digue de glace une galerie de 250 mètres de profondeur à une assez grande distance au-dessous du niveau de la retenue des eaux. Le réservoir se vidait ainsi peu à peu par cette bonde de fond ; encore quelques semaines et tout danger était conjuré. Malheureusement l'été s'avancit,

(1) Voir pour les altitudes de ces montagnes, page 357, note.

et la digue de glace commençait à fondre et à fléchir. Le 16 juin, alors que les deux tiers du bassin étaient déjà écoulés, elle céda tout à coup. La débâcle fut effrayante. En moins d'une demi-heure, une énorme vague de 40 mètres de hauteur, balaya la vallée et parcourut près de 25 kilomètres. Les forêts, les chalets, les prairies furent bouleversés, et les habitants, réfugiés sur les hauteurs, assistèrent à la ruine complète de leur admirable pays. La ville de Martigny, située au confluent du Rhône et de la Dranse, à 30 kilomètres du glacier de Gétroz, fut complètement submergée ; les eaux s'y élevèrent à trois mètres au dessus des seuils des maisons. Le flot vint ensuite s'épanouir dans la vallée plus large du Rhône, et le déluge, en s'étalant dans la plaine, la couvrit de débris. (1)

VI

La chaîne des Alpes Bernoises serre de beaucoup plus près au Nord la rive du Rhône que la chaîne des Alpes Pennines au Sud. Les vallées latérales qui s'ouvrent au Nord ne peuvent donc avoir un grand développement et ne sauraient être comparées à ces délicieux vallons d'Anniviers et d'Hérens, pour n'en citer que deux, qui débouchent vis-à-vis de Sierre et de Sion et au sein desquels la vie pastorale semble avoir conservé tout le calme et toute la pureté des mœurs primitives, dans le

(1) Voir le *Rapport au Conseil Fédéral* de M. l'ingénieur CULMAN, cité par E. CÉZANNE, dans son *Étude sur les torrents*, op. cit. — ZURCHER et MAGOLLÉ, *Les glaciers*, op. cit.

plus bel encadrement de bois et de prairies que l'on puisse rêver.

Dominées par les plus hauts sommets des Alpes Bernoises, le Finsteraarhorn, l'Eggishorn, l'Aletschhorn, la Gemmi, les Diablerets, les profondes coupures par où s'écoulent les eaux torrentueuses de la Massa, de la Lonza, de la Dala, de la Morge, de la Lizerne, de la Sionne, sont plutôt des gorges que des vallées ; mais leurs dimensions restreintes, leurs brusques sinuosités qui les isolent de la vallée principale leur donnent un caractère en quelque sorte intime. Les unes, véritables nids de verdure avec leurs pelouses animées par les troupeaux, leurs chalets pittoresques et leurs bouquets d'arbres, respirent le calme, la paix et le bonheur ; d'autres, découpées de la manière la plus sauvage dans les rochers à pic, pénètrent brusquement au cœur même des grands massifs. Presque toutes permettent de découvrir, dans le lointain, l'amphithéâtre grandiose des hauts sommets avec leurs pics ébréchés, leurs névés étincelantes, leurs fleuves de glace solidifiés et leurs petits lacs déserts, aux reflets d'acier, endormis dans le grand silence des régions supérieures. L'une d'elles, étrange entre toutes, n'est qu'une déchirure étroite, creusée par le torrent lui-même qui a scié la roche, comme l'aurait fait un véritable outil, et l'a découpée en parois verticales de plusieurs centaines de mètres de hauteur. C'est la gorge du Trient, qui s'ouvre un peu au-dessous de Martigny, dans un des contreforts de la Dent du Midi, sur la rive gauche de la vallée. Il est impossible de s'engager dans cette gorge, si ce n'est par des moyens artificiels et à l'aide de galeries suspendues sur l'abîme. Les deux grands murs de calcaire se dres-

sent verticalement, se touchent presque au sommet et cachent à chaque instant la vue du ciel. Au fond, l'eau tournoie dans des gouffres dont elle a poli tous les contours; tantôt sombre et menaçante, quelquefois transparente et tranquille, endormie dans des vasques aux contours finement polis et jetant de doux reflets d'émeraude, le plus souvent bondissant de roche en roche et remplissant les profondeurs de l'abîme de ses bouillons d'écume et de sa poussière d'argent.

VII

Depuis le glacier du Gothard jusqu'à Martigny, sur près de 130 kilomètres de longueur, la vallée du Rhône est presque exactement en ligne droite, orientée de l'Est à l'Ouest. A partir de Martigny, au confluent de la Dranse, le fleuve change brusquement de direction, s'infléchit à angle droit et remonte vers le Nord. Il traverse un dernier défilé, le plus étroit de tous, la cluse de St-Maurice, dominée par deux énormes massifs, la Dent du Midi et la Dent de Morcles, qui sont comme les gigantesques pilônes de l'entrée du Valais. Puis la vallée s'ouvre graduellement; on entre dans une plaine d'alluvions. Les prairies s'étendent, les cultures potagères couvrent le sol horizontal. De distance en distance, quelques moraines échouées dans les pâturages rappellent l'ancien glacier disparu. Bientôt le sol devient marécageux. De tous côtés, des saules, des oseraies, des roseaux. On est dans la cuvette, à peine mise à sec, d'un ancien lac.

Il y a quelques siècles à peine, le Léman s'étendait sur toute cette plaine, depuis lors fertile, livrée à l'agriculture et à la dépaissance. Port-Valais, aujourd'hui dans les terres, remplaçait les escales modernes du Bouveret et de Villeneuve et était, ainsi que l'indique son nom, le petit port d'embarquement du Valais. Le massif calcaire de St-Triphon, que l'on exploite comme carrière de pierres à bâtir, était un véritable îlot, entouré de tous côtés par les eaux des premiers âges historiques.

Peu à peu le fleuve a comblé de ses alluvions cette cuvette de 90 kilomètres carrés et en a fait une plaine d'une merveilleuse fertilité. Il ne s'arrêtera pas dans ce travail de comblement et de colmatage. Il avance sans cesse plus avant ses deux musoirs sur la plage du Bouveret et il avancera toujours. Tous les matériaux qu'il charrie ainsi depuis la région supérieure des glaciers, réduits à l'état de galets et de sable, viennent se déposer à son embouchure ; et on peut être assuré que ces apports incessants finiront par combler entièrement le lac de Genève lui-même, comme ils ont comblé les lacs supérieurs de la vallée, après un certain nombre de siècles qui peut nous paraître historiquement considérable, si on envisage la vie de l'homme sur la terre, mais qui, en somme, n'est qu'une assez faible parcelle de temps, quand on considère la longue série des époques géologiques qui nous ont précédés et qui se dérouleront vraisemblablement après nous.

VIII

L'opiniâtre labeur des habitants du Valais a fait de cette gorge étroite et abrupte un véritable jardin.

Sur les flancs rugueux qui bordent le Rhône, tout ce qui n'est pas rocher escarpé et inaccessible a été défriché et couvert de culture. Dans la partie supérieure, au-dessus de Brieg, l'ancien lit du glacier du Rhône primitif forme une belle pelouse, soigneusement entretenue, qui s'élève assez haut sur les flancs de la vallée et va se perdre dans les grands bois de mélèzes et de sapins. Au-dessous de Brieg, la pente générale du thalweg s'adoucit. L'altitude n'est plus que de 600 mètres environ. Le fleuve, quoique toujours torrentiel, coule à niveau des terres riveraines qu'il baigne et inonde même sur d'assez vastes étendues. Dans certaines parties abritées, près de Sion et de Martigny, le climat est aussi tempéré que dans les plaines de Provence, et on peut y cultiver sans mécompte la vigne, le figuier et même l'amandier. Des deux côtés du fleuve s'étendent des bas-fonds marécageux couverts de plantes palustres. Au milieu de ces cloaques, que l'on colmate depuis quelques années seulement et qui seront bientôt transformés en prairies et en terres de première valeur, des chevaux à demi sauvages et des taureaux roux, presque noirs, paissent en liberté, tantôt groupés en troupeaux sur de petits îlots de sable, couverts de joncs et d'oseraies, tantôt à demi noyés dans le marais, ayant de l'eau jusqu'au poitrail ; et, sans les hautes monta-

gnes qui limitent de tous côtés l'horizon, on se croirait au milieu d'une steppe de Camargue.

Peu après Sion, la vigne commence, et, sur la rive droite, directement opposée au midi, elle s'étage sur les pentes, alternant avec les champs de blé et de maïs, et formant, sur plusieurs kilomètres, un long échafaudage de cultures suspendues presque à pic et soutenues au prix d'efforts inouis par une multitude de petits murs en pierres sèches. Point de chevaux de trait, point de véhicules sur ces pentes trop raides. L'homme seul a le pied assez sûr pour s'y maintenir et peut y faire le métier de bête de somme. Il faut que le sol soit absolument inaccessible pour que le montagnard patient ne parvienne à le conquérir lambeau par lambeau. S'il est entre deux rochers un morceau de terre, il l'ensemence, le plante et prend à la montagne tout ce qu'il peut lui arracher. Ainsi s'échelonnent une série de paliers couverts de vignes, de vergers, de prairies et de moissons. Tout ce bariolage verdâtre est moucheté de taches blanches par les granges et les maisons de ferme. Mais à mesure qu'on s'élève la pente devient plus raide, la robe végétale de la montagne, trouée de roches saillantes, s'arrête à mi-côte. Au-dessus s'étend la sombre draperie des pins et des mélèzes; puis, toujours en montant, on ne rencontre plus que des touffes vertes et roses de rhododendrons; plus haut encore les rochers ne sont revêtus que de mousses stériles. Au sommet enfin tout un monde de neiges et la roche nue.

IX

On a vu plus haut (1) qu'on peut évaluer à 7 ou 8 mille kilomètres carrés environ la superficie du bassin d'alimentation du Rhône, en donnant à ce bassin, d'une manière générale, les limites suivantes : à l'Ouest, la croupe du Gothard, sur laquelle est adossé le glacier de la Furka ; à l'Est, la berge du Léman ; au Nord, la ligne de faite des Alpes Bernoises ; au Sud, la ligne de faite des Alpes Pennines. Sur ces 8 mille kilomètres carrés, plus de mille sont en nature de glaces ou de neiges éternelles. Près de 260 glaciers contribuent à l'alimentation du fleuve jusqu'à Genève. 60 de ces glaciers ont une superficie supérieure à 40 kilomètres carrés ; et l'un d'eux même, le glacier d'Aletsch, véritable lac solidifié, situé dans l'immense cirque de la Yung-Frau, n'a pas moins de 24 kilomètres de longueur et contient une réserve approximative de 30 milliards de mètres cubes de glaces.

Avec de pareilles masses aqueuses, suspendues à l'état de glaces et de neiges, il est facile de concevoir que tous les cours d'eau qui occupent les thalwegs, soit de la gorge principale, soit des gorges latérales, doivent être soumis à d'extrêmes variations de débit.

Les étiages ont lieu en hiver, lorsque toutes ces réserves d'eau, accumulées sur les montagnes, sont solidifiées, immobilisées par le froid et qu'il ne s'écoule que quelques minces filets par la partie inférieure de ces

(1) Voir le tableau de la page 24.

grands fleuves congelés. Dès les premiers jours du printemps, la fusion des glaciers augmente ; l'eau commence à couler à leur surface ; les torrents grondent sourdement dans les crevasses et s'échappent en bouillonnant par les grottes naturelles dont ils ont creusé la voûte. La fonte et le recul des glaciers s'accroissent avec l'accroissement de la température, et les grandes eaux se maintiennent d'une manière normale pendant trois ou quatre mois, depuis le commencement de l'été jusqu'au milieu de l'automne. Avec les premiers froids, la neige reparaît sur les crêtes ; la fusion des glaciers diminue, et tous les ruisselets qui en découlent se trouvent de nouveau réduits à leur minimum de débit.

Telle est la marche normale de l'écoulement des eaux dans toutes les rivières de la Suisse. Mais cette marche est loin d'être régulière ; c'est souvent par véritables à-coups que s'opère la fusion des neiges et des glaces ; et les débâcles arrivent quelquefois aussi soudaines, aussi terribles que si le mur de soutènement d'un immense réservoir venait à se rompre tout d'une pièce, permettant ainsi aux eaux libérées de se répandre en déluge dans la plaine. Le principal agent de ces débâcles est, non pas la chaleur qui ne se fait sentir qu'à partir du mois de mai et d'une manière progressive, mais le vent du Sud, le même qu'on appelle en Afrique le *Sirocco*, et qui, malgré sa traversée de la Méditerranée, a conservé une température et une sécheresse qui rappellent les sables brûlants du Sahara où il a pris naissance.

On l'appelle en Suisse le *Föhn*. C'est l'ancien *Favonius* des anciens. Il souffle par rafales au printemps, en été, dans les premiers jours de l'automne ; et les

tempêtes du fœhn durent quelquefois plusieurs jours de suite. « Sans le fœhn, disent les habitants des Alpes, le bon Dieu et le soleil doré ne peuvent rien contre la neige. » C'est lui, en effet, qui la fond presque à vue d'œil, qui l'empêche de s'accumuler sur les névés de l'année précédente, et nettoie souvent en quelques heures de vastes pentes recouvertes d'une épaisse couche neigeuse. « Dès le mois de mars, dit le naturaliste Ramond, le fœhn qui vient de la région méridionale fait irruption dans les vallées des Alpes ; il émaille les prairies de violettes et donne à celui qui le respire le sentiment du printemps. Alors, les avalanches se succèdent, les torrents s'élancent de tous les glaciers et les rivières subitement enflées submergent leurs rivages (1). » Toujours tiède, souvent chaud, le fœhn attaque surtout les glaciers par la base et provoque subitement de terribles avalanches comme celle dont la vallée de la Dranse a été le théâtre en 1866.

L'influence du fœhn, dont la provenance africaine est certaine, a été souvent invoquée pour expliquer le cantonnement actuel, dans la région supérieure des Alpes, du glacier du Rhône qui remplissait autrefois toute la dépression du Valais, passait par dessus le lac de Genève, affleurait les croupes supérieures du Jura et venait s'étaler jusque sur le colline de Fourvières, au-dessus de Lyon, et près de Vienne en Dauphiné.

On sait, en effet, qu'une grande partie des côtes qui entourent le bassin de la Méditerranée est, depuis les époques historiques, soumise à une action de soulève-

(1) ZARCHER ET MARGOLLÉ. — *Les glaciers*, op. cit.

ment assez considérable. Les naturalistes modernes, MM. Martins, Escher de la Linth, Desor, Charles Laurent, ont constaté que les sables de la région qui s'étend au Sud de la Tunisie et de l'Algérie sont tout à fait identiques à ceux des plages les plus voisines de la Méditerranée et contiennent les mêmes espèces de coquillages (1). La région saharienne se serait donc élevée de 200 mètres environ pendant une période géologique récente. Diverses dépressions de terrains, dont le niveau est plus bas que celui de la Méditerranée, ont été graduellement séparées de la mer, et constituent ces bas-fonds intérieurs appelés *Chotts*, à l'aspect lacustre très-nettement caractérisé, remplis d'eau saumâtre en hiver et à l'époque des pluies, et recouverts de couches de sel cristallisé pendant la majeure partie de l'année (2).

D'après des traditions encore vivaces dans le pays et, si l'on s'en rapporte à divers passages des géographes classiques, Hérodote, Scylax, Pomponius Méla, on est porté à penser qu'à l'époque historique les Chotts formaient encore une baie profonde qui communiquait librement avec la Méditerranée. On l'appelait « le golfe de Triton. » Tout récemment M. de Lesseps a retrouvé l'indication de ce golfe sur une carte de 1570, visiblement copiée sur un portulan plus ancien, antérieur vraisemblablement au treizième siècle.

L'existence de cette mer intérieure est un problème toujours à l'étude qui a soulevé, qui soulève encore les plus vives controverses ; et il est peu probable que

(1) CH. MARTINS. — *Le Sahara, souvenir d'un voyage d'hiver*. 1864.

(2) EL. RECLUS. — *Les oscillations du sol terrestre*. *Rev. des deux Mondes*, 1865.

le sujet soit épuisé de sitôt (1). Mais quelle que soit la divergence des opinions sur les anciennes communications du Sahara avec la mer Méditerranée par le seuil de Gabès, deux points paraissent dès aujourd'hui définitivement acquis : — le premier c'est que la région des Chotts, qui s'étend au sud de la Tunisie et de l'Algérie, dont la superficie est à peu près égale à 17 fois celle du lac de Genève et qui comprend la série des bassins désignés sous le nom de « Chotts de Rharsa, de Fejj, de Djerid, de Melrir » (2), n'est en réalité qu'un ancien lac desséché ; et les débris de galeries romaines qu'on y a retrouvés indiquent clairement qu'il était recouvert par les eaux et navigable à une époque assez rapprochée de nous ; — le second, c'est que les régions voisines de ce bassin, la zone littorale qu'il entourait, étaient d'une fertilité très grande et ne sont devenues stériles que depuis que ce grand lac s'est asséché (3). Lac ou bras de mer, l'immense étendue de terres vagues, située au Sud de la Régence de Tunis de la province de Constantine, a constitué en fait une véritable Méditerranée d'Afrique remplacée aujourd'hui par des eaux marécageuses et d'interminables plaines où miroitent au soleil le sable blanc couvert d'efflorescences salines. Point de relief sur

(1) A. DELAIRE. — *Les Chotts tunisiens et la mer intérieure en Algérie*. Paris, 1865.

E. FUCHS. — *L'isthme de Gabès et l'extrémité orientale de la dépression saharienne*, Paris 1877.

(2) DE FREYCINET. — *Commission supérieure chargée d'étudier le projet de mer intérieure dans le sud de l'Algérie et de la Tunisie. Rapport au Président de la République Française. Bulletin du ministère des travaux publics*. Paris, juillet 1882.

(3) A. DELAIRE. — *Les Chotts tunisiens*, op. cit.

ces vastes plaines désertes. De loin en loin seulement, quelques rochers plats, éclatants de blancheur, brûlés par le soleil, et absolument dépouillés de végétation.

Alors que cette immense dépression saharienne était remplie par les eaux, le vent du Sud, le sirocco, qui la traversait, se chargeait d'humidité et de vapeurs et apportait au sommet des Alpes de nouvelles couches de neige ; et toute une école de géologues et de glaciologistes, parmi lesquels il faut citer, en première ligne, Escher de la Linth et Lyell, attribuent à l'existence de cette mer intérieure l'ancienne étendue du glacier du Rhône et de la plupart des glaciers des Alpes à l'origine des temps historiques (1).

Tout autre est le foehn moderne. Sec et suréchauffé par son passage sur les sables brûlants du Sahara, il vient s'abattre directement sur les glaciers qu'il sape pour ainsi dire par la base ; et c'est à lui principalement que sont dues les grandes débâcles de neige et de glaces qui se traduisent dans les vallées par des inondations formidables.

X

Ces inondations sont surtout terribles dans le Valais (2).

(1) FALSAN ET CHANTRE. — *Monographie géologique des anciens glaciers et du terrain cévalique de la partie moyenne du bassin du Rhône*, t. I, c. IV. — *Origine des anciens glaciers*. Lyon, 1880.

(2) Voir le rapport de M. l'ingénieur en chef Blotnitzki au département de la Confédération suisse sur les inondations de l'an 1868 dans le Valais. — Berne, 1869.

De la Furka à Brieg, les deux talus de la gorge, couverts de bois et de prairies, sont assez inclinés et se défendent en général assez bien contre le torrent, sauf quelques érosions et quelques empiétements inévitables. Mais, à partir de Brieg jusqu'à St-Maurice, le Rhône coule presque au niveau des terres riveraines. A la moindre crue, les eaux sortent de leur lit; et, jusqu'à ces dernières années, les habitants, obligés de se réfugier sur les hauteurs, voyaient périodiquement leurs cultures emportées, leurs maisons envahies, leurs champs ravinés et recouverts d'une couche de sable et de galets, leurs routes et leur chemin de fer coupés. D'une montagne à l'autre, le fleuve boueux et torrentiel balayait la vallée, et la plaine devenait un vaste lac aux ondes jaunes, au-dessus desquelles émergeaient, comme des noyés, les têtes rondes des arbres et les toits des maisons.

Les ingénieurs du Valais ont habilement apporté un remède à cette situation intolérable. Il existait, déjà depuis longtemps, sur les deux rives du fleuve, des travaux de défense à Vouvry, à Colombey, à Monthey, à Massonger, à St-Maurice, à Martigny, à Sion, à St-Léonard, à Sierre, à Rarogne, à Viège et à Brieg. Mais ces ouvrages, quoique solidement construits et d'un établissement fort coûteux, avaient le grave défaut d'être fractionnés et de présenter de longues solutions de continuité; à travers ces lacunes, les eaux d'inondation pénétraient dans la plaine, la dévastaient et prenaient en outre les ouvrages à revers. Or la condition essentielle d'un bon endiguement est d'être continu et sans coupure. Il était, d'ailleurs, indispensable de régulariser le cours du Rhône, qui, en maints endroits,

se divisait en plusieurs bras, dessinant des méandres, dont le nombre et la direction changeaient après chaque crue. Il fallait enfin appliquer aux principaux torrents latéraux le même système d'endiguement et faire disparaître, à leurs confluent avec le torrent troncal, ces dépôts et ces amoncellements de graviers qui ont pour résultat de réduire la pente générale du fleuve et de faire gonfler ses eaux en amont.

L'entreprise était considérable et le problème complexe.

Redresser le cours du Rhône, l'endiguer d'une manière continue depuis le Haut-Valais jusqu'au lac de Genève, assurer l'écoulement des eaux à tous les confluent avec les torrents latéraux, tel est l'ensemble des opérations que les ingénieurs du Valais ont mené à bonne fin dans moins de dix ans et qui porte le nom caractéristique de « Correction du Rhône » (1). Deux digues longitudinales et insubmersibles contiennent le fleuve parallèlement à son axe. Ces digues sont renforcées par des épis ou éperons perpendiculaires à cet axe et qui plongent dans le lit, de telle sorte que les eaux, quel que soit leur volume, se trouvent ramenées au milieu du thalweg. Il se forme naturellement entre les éperons des attérissements qui renforcent les digues et qui donnent au lit une forme concave favorable à l'écoulement. Mais ce n'est pas tout. Tous les torrents

(1) VENETZ et CHAPPEY, *Rapport de la commission cantonale sur la correction du Rhône*. — Sion, 1862. — *Notice sur la correction du Rhône*, (1866-1877), publiés par le département des Ponts-et-Chaussées. — Sion, novembre 1877. Voir la carte : *Les méandres et la correction du Rhône dans le Valais*.

qui débouchent des vallées latérales pour aboutir au torrent troncal forment, à leur arrivée dans la vallée, un cône de déjection en nature de graviers et de cailloux, presque toujours meubles et infertiles. Les torrents qui ont charrié ces ruines se répandent à leur surface d'une manière désordonnée et encombrant à leur tour le torrent troncal de leurs dépôts. L'énorme protubérance conique s'avance sans cesse, barre le cours du fleuve, y détermine des remous, quelquefois même des marécages en amont. Il a donc fallu se débarrasser de ces eaux parasites, régulariser l'accès de tous les torrents latéraux, et, de même qu'on avait fait la correction du Rhône, faire aussi la correction de ses affluents.

Cet énorme travail a été exécuté d'après les mêmes principes. On a emprisonné les principaux torrents entre deux digues, et on les a conduits directement au fleuve. Tel est le système appliqué depuis quelques années à la Saltine, au Gamsen, à la Viège, au Tourtemagne, à la Morge, à la Sionne, etc..., et que l'on continuera pour la plupart des autres torrents.

Il y a là tout un ensemble de travaux aussi importants et presque aussi dispendieux que ceux du Rhône lui-même. Les résultats obtenus ont été des plus satisfaisants. Aujourd'hui, grâce à ces endiguements continus, le Valais en entier est à l'abri des inondations qui le ravageaient autrefois périodiquement et ne permettaient à la culture de s'établir en sécurité que sur les pentes des montagnes. Mais il faut le dire. Partout ailleurs il eût été impossible d'adopter un pareil système dont la conséquence immédiate est de précipiter brusquement en aval de la vallée de véritables torrents

d'eau. Heureusement le lac de Genève est là, servant en quelque sorte de tampon à ce formidable choc; et cet immense réservoir, peut recevoir sans inconvénient, à l'époque des débâcles, les déluges provenant du Valais supérieur et emmagasiner toutes ses eaux; sans le lac, les travaux entrepris dans le haut Rhône auraient provoqué en aval les plus terribles inondations et très certainement n'auraient pu être exécutés. Grâce au Léman, il n'y a pas lieu de critiquer la correction du Rhône et on ne peut que constater les heureux résultats obtenus.

Le Valais était, il a vingt ans, soumis, toutes les années et souvent plusieurs fois par an, à tous les ravages des inondations; il est aujourd'hui à l'abri de cette servitude. Les marais qui longeaient le Rhône tendent à disparaître. La culture se développe partout d'une manière régulière. Tous les torrents latéraux sont contenus dans leurs limites, et l'homme est devenu définitivement le maître du sol qu'il a patiemment conquis.

XI

Mais, si, grâce à des efforts persévérants, l'homme a pu dompter le fleuve et l'enchaîner dans son lit, il doit toujours compter avec un autre ennemi non moins redoutable. Cet ennemi c'est la montagne elle-même, dont les crêtes supérieures, suspendues à pic sur la vallée, la menacent sans cesse.

Les terribles éboulements de terres meubles qui encombrant la plaine démontrent clairement que quel-

ques-uns des plus hauts massifs des Alpes ne présentent pas une stabilité absolue. D'une manière générale, on peut dire que les montagnes de la Suisse paraissent avoir diminué d'élévation depuis la période glaciaire ; et il est assez rationnel d'admettre que la même oscillation de l'écorce terrestre qui a exhaussé le plafond de l'ancienne mer saharienne a pu, par contre-coup, déterminer un affaissement général de la chaîne des Alpes. Le massif du St Gothard a été très certainement, dans le principe, beaucoup plus élevé que nous ne le voyons aujourd'hui : « Les géologues, dit M. ÉL. RECLUS, en donnent pour preuve la forme actuelle du groupe, dont la masse intérieure de granit et les enveloppes de schistes et de calcaires sont détruites à la cime comme la coupole effondrée d'un immense édifice. Même dans la période actuelle, la nature a beaucoup travaillé à l'abaissement du massif ; et le plateau proprement dit du Gothard, avec ses roches arrondies et pelées, ses petites dépressions remplies, suivant les saisons, d'eau ou de glace, porte les traces évidentes de l'œuvre d'érosion. Les torrents qui prennent naissance dans les neiges de ce massif ont emporté tous les débris pour en combler les lacs environnants et revêtir d'alluvions les plaines inférieures » (1). Si de pareils tassements se sont déjà produits, tout fait prévoir qu'il s'en produira de nouveaux dans l'avenir. Chacun de ces ébranlements a naturellement pour effet de provoquer des glissements de terrain sur les talus des montagnes et de projeter dans le fond des vallées des masses plus ou

(1) E. RECLUS. *Géog. univ.*, t. III, c. I.

moins considérables de rochers détachés des parties supérieures (1).

Les Alpes en général, les Alpes Bernoises et les Alpes Pennines en particulier, sont presque toutes formées de roches très dures, disposées en masses très puissantes et alternant avec d'autres roches beaucoup plus tendres. Ce mélange d'assises dures et d'assises friables a été porté à de très grandes hauteurs par le soulèvement qui a donné naissance aux montagnes. Presque partout d'immenses escarpements reposent sur des bases sans consistance. La destruction de ces bases est lente sans doute, mais fatale ; et elle amène nécessairement la descente des assises dures supérieures. Une grande partie de la charpente minérale qui constitue le massif des Alpes est composée d'ailleurs de micaschistes, de calcaires et de roches feldspathiques. Ces roches se décomposent et se délitent lentement sous l'influence des agents atmosphériques et des variations souvent extrêmes de la température. Enfin depuis que les plateaux supérieurs, livrés à une dépaisseur déréglée, ont été dépouillés du manteau de forêts qui les protégeait, les torrents ravinent profondément toutes les gorges, évi- dent les flancs de la montagne, en désagrègent tous les matériaux ; et les deux versants du Valais présentent une interminable série de cônes de déjections, un véritable amas de décombres, témoins irrécusables de la

(1) M. A. Favre (*Recherches géologiques*, t. I) admet que les Alpes étaient plus élevées au commencement de l'époque quaternaire que maintenant, et M. le professeur Heim (*Mechanismus der gebirgsbildung*, t. I^{er}, 5^e partie) estime que les Alpes de nos jours n'ont guère que la moitié de leur volume primitif ; l'autre moitié aurait été enlevée par les érosions. — FAL-SAN et CHANTRE, op. cit.

ruine des hauts sommets. Les érosions augmentent ainsi d'année en année d'une manière inquiétante et présentent souvent l'aspect bouleversé de cratères de volcans. On peut citer entre autres le cirque d'érosion de l'Illgraben, dont l'hémicycle, véritable amphithéâtre de ruines branlantes, n'a pas moins de 3 kilomètres de diamètre et qui roule ses débris dans le Rhône, au devant de Loèche, presque en face de la fissure profonde d'où sortent les eaux frémissantes de la Dala.

L'éroulement de ces pans de montagnes, dû à l'affaïssement des assises inférieures et à la dislocation des roches supérieures, est une menace constante pour les habitants du Valais ; et on peut juger de la physionomie et du caractère de ces avalanches de rochers, bien autrement dangereuses que les avalanches de neiges, par le récit que nous en a laissé Tyndall, l'un des naturalistes qui ont le plus exploré les Alpes et en ont le mieux étudié et décrit les principaux phénomènes.

« Nous étions, dit le célèbre professeur, sur le flanc du Weisshorn. Un grondement sourd et profond attira notre attention. Tout près du sommet du Weisshorn, un bloc venait de se détacher ; il se précipitait dans un couloir sans neige, soulevant à chacun de ses bonds un nuage de poussière. Une centaine de blocs semblables furent immédiatement mis en mouvement, et l'intervalle qui séparait ces lourdes masses était rempli par une grêle de pierres plus petites. Chacune d'elles soulevait dans les airs sa part de poussière, jusqu'à ce qu'enfin l'avanche fut enveloppée dans un vaste nuage. Le bruit de cette diabolique cavalerie était étourdissant. Des blocs noirs paraissaient de temps en temps à travers les nuages et s'élançaient dans les airs comme

des démons ailés. Leur mouvement n'était point seulement un simple déplacement, car ils sifflaient et vibraient dans leur course comme s'ils eussent été poussés en avant par de véritables ailes. Le Schallenberg et le Weisshorn se renvoyaient incessamment la voix des échos, jusqu'à ce qu'enfin, après que le bruit sourd des chutes nombreuses eut annoncé l'engloutissement des blocs dans les neiges au pied de la montagne, la troupe tout entière fut rentrée dans le silence. Cette avalanche de pierres est l'un des phénomènes les plus extraordinaires que j'aie jamais contemplés ; et à ce propos je voudrais attirer l'attention des grimpeurs futurs sur le danger extrême que courrait celui qui tenterait d'escalader le Weisshorn, en s'élevant sur cette face et en évitant ainsi l'arête. A chaque instant le flanc de la montagne peut être balayé par une mitraille aussi meurtrière que celle du canon » (1).

Il suffit d'ailleurs d'entrer dans le Valais pour être saisi par l'aspect menaçant des montagnes suspendues presque à pic au dessus du Rhône. A droite la Dent du Midi, à gauche la Dent de Morcles commandent le défilé de St-Maurice ; et il semble que cette cluse, où le fleuve et la route ont peine à se frayer tous deux un passage, va être à chaque instant fermée par un nouvel écroulement. Des deux côtés, la montagne est âpre, nue, hérissée de rocs. Un peu plus loin, la chaîne branlante des Diablerets, dont la Dent de Morcles n'est qu'un contrefort avancé, découpe sur le ciel la longue dentelure de ses pics ébréchés. Tout porte l'empreinte et rappelle le souvenir de ces terribles dislocations géolo-

(1) ZUCHER et MAGOLLÉ, *Les glaciers*, op. cit.

giques, de ces frissonnements de l'écorce terrestre auxquels nous sommes obligés d'assister passifs, inertes et résignés. Ce magnifique portail du Valais, dit M. Él. Reclus, de 3 kilomètres de hauteur, dont les piliers marquent la limite orientale de l'ancien bassin du Léman a été en réalité sculpté par les météores ; et les deux montagnes ne sont plus que des ruines croulantes. Un peu au dessus de St-Maurice, le dernier éboulement de la Dent du Midi, qui a eu lieu en 1855, n'a pas moins de 4 kilomètres de longueur et a couvert toute la vallée de ses décombres. Cette ruine de la montagne présente un aspect plus désolé que toutes les ruines humaines. La végétation n'a pas encore eu le temps de s'emparer de tous ces matériaux meubles et semble redouter un nouveau cataclysme. L'immense cône de déjection, à talus très aplatis, a envahi le cours du Rhône, dont les eaux ont été rejetées sur la rive droite. La monstrueuse avalanche de terres et de roches qui a ainsi obstrué la vallée, laissant au fleuve un étroit passage, a duré plusieurs mois ; et les populations ont encore conservé le souvenir de cette année terrible pendant laquelle le canon d'alarme tonnait à chaque instant pour annoncer la chute imminente de nouveaux blocs que l'on voyait ensuite rebondir de corniche en corniche et d'étage en étage pour s'effondrer dans la vallée (1).

Le plus ancien de ces cataclysmes dont l'histoire ait enregistré la date est celui de l'année 563 de notre ère. « Il parut alors dans les Gaules, écrit Grégoire de

(1) E. RECLUS, *Géog. univ.*, op. cit.

Tours (1), un grand prodige au château *Tauredunum*, situé sur une montagne au bord du Rhône. Cette montagne fit entendre pendant près de soixante jours un étrange mugissement; et enfin elle se sépara d'une autre dont elle était proche, et se précipita dans le fleuve, avec les hommes, les églises, et les maisons qu'elle portait. Le fleuve sortit de son lit et reflua; car cet endroit était, des deux côtés, serré par des montagnes entre lesquelles ses eaux torrentueuses coulaient par un lit étroit. Le fleuve, dans cette inondation, engloutit et renversa tout ce qui se trouvait sur ses rives supérieures; puis les eaux amoncelées, se précipitant de nouveau, surprirent inopinément, comme elles l'avaient fait plus haut, les habitants du pays situé plus bas, les noyèrent, abattirent les maisons, emportèrent les chevaux et tout ce qui se trouvait sur la rive, bouleversant et ravageant le pays par une inondation violente et subite jusqu'à la ville de Genève. On dit qu'il s'amassa dans cette ville une telle quantité d'eau, qu'elle franchit les murs, ce

(1) *Igitur in Galliis magnum prodigium de Taureduno castro apparuit, super Rhodanum enim fluvium in monte collocatum erat. Qui cum per dies amplius sexaginta nescio quem mugitum daret, tandem scissus atque separatus mons ille ab alio monte sibi propinquo, cum hominibus, ecclesiis opibusque ac domibus in fluvium ruit, exclusoque amnis illius littore, aqua retrorsum petiit. Locus etenim ille ab utraque parte à montibus conclusus erat, inter quorum angustias torrens defluit. Inundans ergo superiorem partem, quæ ripæ insidebant, operuit atque delevit; adcupulata enim aqua erumpens deorsum inopinatos reperiens homines, ut desuper fecerat, ipsos enecavit, domos evertit, jumenta delevit, et quæ cuncta littoribus illis insidebant, usque ad Ianobam civitatem, violenta atque subita inundatione diripuit vel subvertit. Traditur à multis tantam congeriem inibi aquæ fuisse, ut in antedictam civitatem super muros ingrederetur. Quod dubium non est, quia, ut diximus, Rhodanus in locis illis inter angustias montium defluit, nec habuit, in latere cum fluit exclusus, quo se diverteret: commotumque montem qui descenderat adsemel erupit, et sic cuncta delevit.*
GREGORII TURONICI *Historia Francorum libri decem.* Bâle, 1568.

qui n'a rien d'in vraisemblable, parce que, comme nous l'avons dit, le Rhône en cet endroit coule dans un défilé entre des montagnes; et, se trouvant intercepté sans avoir sur ses côtés un passage par où il pût s'échapper, il franchit la montagne renversée et détruisit tout. » (1).

La description du saint évêque est plus riche en détails qu'en faits précis et a donné quelquefois le change aux commentateurs qui ont tour à tour placé le *castrum Tauredunum* à Tournon dans l'Ardèche, à Fort l'Ecluse près de Seyssel, à l'entrée du Valais, à la cluse de St-Maurice. Heureusement la chronique de Marius d'Avenches, moins imagée peut-être mais plus exacte, permet de préciser davantage (2); et on regarde aujourd'hui comme certain que le petit village de Bret, situé sur la rive méridionale du Léman, au pied de la montagne de Grammont, entre la Meillerie et St-Gingolph, occupe l'emplacement de l'ancien château de Tauredunum entraîné dans les eaux.

Tout un versant du Grammont s'effondra ainsi dans le lac dont la profondeur en cet endroit dépassait 150 mètres. Le gouffre fut entièrement remblayé par le cône de déjection de la montagne ruinée, et la commotion produite par cette formidable débâcle détermina une

(1) Voir Maurice CHAMPION, *Les Inondations en France depuis le VI^e siècle jusqu'à nos jours*. Paris, 1861.

(2) *Hoc anno (563) mons validus Tauretunensis, in territorio Vallensi, ita subito ruit, ut castrum, cui vicinus erat et vicos cum omnibus ibidem habitantibus oppressisset: et lacum in longitudine IX millium, et latitudine XX millium, ita totum movit, ut egressus utraque ripa, vicos antiquissimos cum hominibus et pecoribus vastasset; etiam multa sacrosancta loca cum eis servientibus demolisset; et pontem Genavacum molinas et homines per vim dejecit, et Genava civitate ingressus plures homines interfecit.* — *Marii Aventicensis seu Lausannensis episcopi Chronicon.* — *Recueil des historiens des Gaules et de la France*, par DOM BOUQUET, t. II.

vague immense, suivie d'une série d'oscillations semblables à une marée soudaine. Les eaux du Rhône furent arrêtées un moment dans leurs cours et provoquèrent des inondations dans le Valais, en amont jusqu'à St-Maurice. Les rives du lac furent submergées par ce flux formidable ; sur presque toute la côte septentrionale, depuis Vevey jusqu'à Morges, les habitations littorales furent anéanties et l'inondation étendit ses ravages jusqu'à Genève même, dont le pont et les moulins furent emportés.

Près de mille ans après, en 1584, un nouvel éboulement du Grammont répandit encore la terreur dans la contrée ; et, bien que les ravages n'aient pas été à beaucoup près aussi terribles que ceux causés par l'effondrement qui avait marqué la fin du VI^e siècle, la répétition du même phénomène sur le même point est bien faite pour entretenir des doutes inquiétants sur la stabilité de la montagne.

Ce ne sont point là d'ailleurs des accidents isolés ; et les annales de la Suisse sont remplies des récits de pareils désastres. Presque toutes les montagnes du Valais, nous l'avons dit, reposent sur des bases friables et ruinées. Plus d'une fois, à la suite d'éboulements et de glissements, le fleuve et ses affluents latéraux ont été arrêtés dans leur cours par des barrages de boues, de roches et de cailloux qui ont obstrué la vallée et déterminé la formation de lacs temporaires, s'étendant quelquefois à 5 kilomètres en amont. Personne ne saurait répondre que ces mouvements et ces dislocations du sol ne s'accroîtront pas dans l'avenir et que, dans un nombre plus ou moins grand de siècles, le profil et le relief du Valais n'en seront pas profondément modi-

fiés. Les générations futures verront peut-être, comme celles qui nous ont précédés, une série de lacs étagés communiquant les uns avec les autres, depuis le Gothard jusqu'au Léman. De pareilles éventualités peuvent très bien se produire, et rien ne saurait les conjurer.

XII

Les principaux centres d'habitation du Valais sont naturellement échelonnés le long du fleuve, à sa rencontre avec les affluents latéraux. A part Sion, qui est une véritable petite ville de près 5,000 habitants et qui pourrait à la rigueur se donner des airs de capitale, les autres ne sont que de gros bourgs. Tous ou presque tous rappellent d'ailleurs par leur nom leur ancienne origine celtique et ont conservé, même sous l'empire, leur vieille dénomination gauloise. Il suffit de les nommer : Brieg, *Briga* ; Sion, *Sédunum* ; Martigny, *Octodurum* ; St-Maurice, *Agaunum* ; Villeneuve, *Penne Locus*. Leur situation topographique a motivé leur création et les désignait, dans le principe, pour être des postes fortifiés. Brieg, en effet, est une véritable tête de ligne ; placé au confluent de la Saltine et du Rhône, il commande la route du Simplon. Sion, au cœur même de la vallée, est, par le relief de son sol, une forteresse naturelle ; la ville repose au pied de deux petites collines isolées de tous côtés, couronnées de constructions anciennes auxquelles on accède par des chemins taillés dans le roc. La citadelle de « Tourbillon, » qui s'élève à près de 200 mètres, et les deux châteaux « Valéria » et « Ma-

goria, » bâtis un peu au dessous, reliés tous trois entre eux par des remparts affaîssés sous le poids des années, rappellent les temps héroïques du Valais, et en s'écroulant entraînent dans leur chute tout un monde de souvenirs militaires et religieux. Martigny, l'ancien *Octodurum* des itinéraires romains, bâti au confluent de la Dranse et du Rhône, commandait le passage du grand St-Bernard, *Summus Penninus* (1), comme Brieg celui du Simplon. Saint Maurice, *Tarnaias* ou *Aganum*, situé à 13 kilomètres en aval de Martigny, était un excellent poste avancé dans le défilé du Rhône, large en cet endroit de 22 mètres, appuyé des deux côtés sur les contreforts de la Dent de Morcles et de la Dent du Midi, et défendu par des ouvrages naturels qui ont dû être regardés de tout temps comme à peu près inexpugnables (2).

XIII

On n'a que des données assez vagues sur les premières peuplades historiques de la région des Alpes, huit ou neuf siècles avant notre ère. Les plus anciens habitants de la Suisse ont de tout temps porté le nom d'Helvètes ou Helvétiens. Leur origine, incontestablement gauloise ou celtique, se perd dans la nuit du passé.

(1) Le grand Saint-Bernard était consacré dès la plus haute antiquité au dieu gaulois *Penn*, d'où le nom d'Alpes Pennines, *Penninæ Alpes*.

(2) Voir pour les inscriptions romaines de la Suisse, le recueil spécial, publié par T. Mommsen, sous le titre : *Inscriptiones confederationis Helveticæ latinæ edidit Theodorus Mommsen*. Zurich, 1854.

Tout ce que l'on peut affirmer, c'est qu'ils venaient du côté de la Germanie et occupaient depuis un temps immémorial la partie supérieure de la vallée du Rhin. On sait d'ailleurs que le centre de la puissance gauloise, à l'époque de son apogée, du cinquième au deuxième siècle avant notre ère, était sur le Rhin, dont nos pères occupaient les deux rives. Là résidaient les *brenns* les plus riches et les plus puissants de leurs tribus. Le Wurtemberg, le grand duché de Bade, la Bavière, la Suisse étaient alors des contrées aussi gauloises que l'Alsace, la Lorraine, la Franche Comté, la Bourgogne et l'Auvergne. C'était le cœur même de la Gaule guerrière et aventureuse (1).

L'objectif de tous les peuples du Nord a été de tout temps et sera toujours la conquête du Midi. La route des Gaulois était donc toute indiquée ; et les passes méridionales et occidentales des Alpes devaient être les principales, pour ne pas dire les seules voies de commerce entre la Gaule et l'Italie. Presque rien ne passait par la Corniche, qui n'a été ouverte que beaucoup plus tard, sous l'empire, comme route militaire. Tous les cols des Alpes Pennines, au contraire, étaient sillonnés de convois ; et le Valais devint bientôt une vallée presque exclusivement gauloise. Elle portait le nom du dieu topique *Penn*, auquel était consacré l'un des sommets les plus élevés des Alpes, *Summus Penninus*, appelé depuis le Grand Saint Bernard. On disait « la vallée

(1) Alexandre BERTRAND. — *Compte-rendu de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 10 décembre 1880.

pennine », *vallis pennina*, comme on disait « les Alpes Pennines », *Pœninæ Alpes* (1).

Le trophée de la Turbie, qu'Auguste fit ériger en face de la mer, sur l'un des derniers contreforts des Alpes Maritimes, pour perpétuer à travers les siècles le souvenir de l'asservissement des 45 peuplades de la région des Alpes et de leur réunion définitive à l'empire, nous a laissé le nom des quatre tribus qui peuplaient le Valais. C'étaient les Vibériens, les Sédunois, les Vérages et les Nantuates (2). Les Vibériens occupaient la vallée supérieure depuis le Gothard jusqu'à Brieg. Les Sédunois résidaient dans la partie moyenne entre Brieg et Sion (*Sedunum*) jusqu'à la Morge. Puis venaient les Vérages, qui s'étendaient jusqu'aux environs de Martigny (*Octodurum*) et de St-Maurice (*Tarnaias*). Enfin la partie inférieure et large du Valais, la plaine riche et fertile

(1) Voir pour les inscriptions et les *ex-voto* consacrés au dieu topique Penn, *les voies antiques de la Vallée du Rhône*, par Charles LENTHÉRIC. Avignon, 1882.

(d) RVSO. CAESARI
 AVGVSTI. F. DIVI. AVGVSTI
 NEPTI. DIVI. IVLII. PRONEP
 AVGVRI. PONTIF. QVAESTORI
 (f) LAMINI. AVGVSTALI. COS. II
 (t) RIBVNICIA. POTESTATE. II.
 (civ) I (t) AT (e) S IIII VALLIS
 POENINAE

Inscription encadrée dans le côté droit de l'église de St-Maurice en Valais. MOMMSEN. *Inscript. Helvetic.*, n° 17.

(2) VIBERI
 NANTVATES. SEDENI. VERAGRI

Voir l'inscription complète du trophée de la Turbie, dans *La Provence maritime ancienne et moderne*, par CH. LENTHÉRIC, Paris, 1880, pièce justificative II.

jusqu'aux rives du Léman, était le domaine des Nantuates (1). Le danger ou certains intérêts communs les liaient tous d'une manière temporaire ; et l'on croit retrouver dans les traités plus ou moins durables qui les unissaient le germe et les éléments de l'association fédérative qui a été de tout temps la forme caractéristique de la constitution de la nation helvétique.

L'histoire des Helvètes est, dans ses grandes lignes, celle de presque tous les peuples de l'Occident. Lorsque Jules César conquiert la Gaule, ils durent subir le joug de Rome. Les Romains firent alors pénétrer dans tout le pays leurs mœurs, leur langue, leurs institutions. L'Helvétie devint une dépendance de la Gaule, annexée tantôt à l'une, tantôt à l'autre des deux préfectures, la Lyonnaise ou la Gaule Belgique, qui formaient la grande province gauloise. Toutes les libertés furent anéanties, absorbées dans la monarchie universelle ; toutes les indépendances nationales ou locales sacrifiées au système d'oppression, d'hierarchie, d'unité qui caractérisait la domination romaine. Aucune résistance n'était possible. Il fallut attendre que cette puissance formidable s'affaîsât d'elle-même. L'attente d'ailleurs ne fut pas longue. Dès le quatrième siècle le vieux monde décrépit et vermoulu commençait à chanceler sur ses bases, et les légions devenaient impuissantes à garder les frontières affaiblies en raison même de leur étendue. L'irruption des peuples du Nord, qu'on appelle un peu sévèrement peut-être « l'invasion barbare », ne fut, après tout, qu'une infusion de sang jeune et nouveau dans le vieux corps usé de

(1) BOCCARD, *Histoire du Valais, avant et sous l'ère chrétienne jusqu'à nos jours*. — Genève, 1844.

l'empire, et, précipitant la destruction de l'ancien ordre de choses artificiel, devint le prélude de l'ordre et de la société modernes basés sur le Christianisme.

L'Occident et le Centre de l'ancien pays des Helvétiens, jusqu'à la Reuss, furent occupés par les Burgondes. Ce fut le premier royaume de Bourgogne. Le Nord devint la proie des Souabes et des Allemands. Le Midi, c'est-à-dire la Rhétie, les Grisons, le Tessin et le Valais, furent le partage des Goths, des Visigoths, des Lombards, qui, après diverses alternatives de succès et de revers liés à l'histoire de la chute de l'empire romain, finirent par s'y implanter définitivement et par dominer dans le Nord de l'Italie. Telle est l'origine de la division ethnographique et linguistique de la Suisse actuelle. L'allemand domina dans le Nord, la langue latine se transforma en langue romane à l'Occident et au Midi, et se sépara plus tard en langue française avec ses différents patois et en langue italienne (1).

XIV

Nous n'avons pas l'intention de faire ici, même sous une forme sommaire, une esquisse de l'histoire du Valais. Il est cependant une page presque oubliée de cette histoire qu'on ne peut passer sous silence.

Lorsque, après avoir traversé le lac de Genève dans toute sa longueur, on aborde sur la plage du Bouveret

(1) Voir GAULLIEUR, ROG. DE BONS, CH. SCHAUB et L. VUILLEMIN. — *Histoire de la Suisse. — Notices sur différents cantons.* — Genève, 1855-1856.

à l'embouchure du Rhône, on est d'abord ébloui et charmé par le spectacle de la nature sereine qui se développe sur cette terre promise. Les prairies, les champs de maïs, les jardins et les vergers occupent sur les deux rives la magnifique plaine d'alluvions que le fleuve continue à nourrir de ses eaux et de ses limons; la culture monte ensuite sur les pentes doucement étagées et vient peu à peu se perdre à mi-côte dans les profondeurs séculaires des forêts primitives. Mais bientôt le paysage change. La vallée se rétrécit tout à coup. Les deux massifs de la Dent du Midi et de la Dent de Morcles semblent vouloir barrer le fleuve. C'est la cluse de St-Maurice.

La petite ville qui occupe cette gorge est une des plus anciennes du Valais. Elle porte sur les itinéraires et sur la table de Peutinger le nom de *Tarnaïas*. C'était, c'est encore la clef des Alpes du côté de la Gaule. Un pont d'une seule arche de 22 mètres est jeté sur le Rhône. Le château s'appuie sur le pont et commande ainsi le passage. A côté, le clocher quadrangulaire de l'abbaye, flanqué de quatre cônes recouverts d'ardoises, dresse fièrement sa pyramide dix fois séculaire et semble protéger encore le monastère et l'église bien appauvris. Celle-ci offre néanmoins quelques restes de son ancienne splendeur. Ses murs épais comme ceux d'une forteresse ont été en partie construits avec les pierres de taille des monuments détruits de l'ancienne *Tarnaïas* et portent sur leurs parements des inscriptions romaines qui ont résisté à toutes les injures du temps (1).

(1) TH. MOMMSEN. — *Inscript. Helvetic*, n^{os} 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25 et 26.

Un peu en amont de la cluse, la vallée s'ouvre, et c'est dans cette plaine qui touche à la petite ville de St-Maurice qu'a eu lieu, l'an 302 de notre ère, ce prodigieux hécatombe de soldats chrétiens désignés dans le martyrologe sous le nom de « passion de la légion thébénne » et qui est très certainement l'un des événements les plus considérables de l'histoire religieuse de l'Occident.

La légion thébénne, ainsi que son nom l'indique, avait été levée en Egypte dans la Thébaïde. Elle fut constituée par Dioclétien vers l'an 292 après Jésus-Christ. Son nom officiel était *secunda Jovia felix Thebæorum*. Son effectif atteignait, comme celui de la plupart des légions, près de 6,000 hommes. Leur chef s'appelait Maurice.

Les immenses déserts qui environnent la Thébaïde étaient, depuis près d'un siècle, la retraite favorite de nombreux anachorètes dont l'exemple et la prédication avaient converti à la religion nouvelle la plus grande partie de cette province riche et peuplée de l'Egypte. La Thébaïde devint ainsi en peu de temps une véritable pépinière de chrétiens. Tous les soldats de la légion thébénne avaient embrassé la foi du Christ.

L'empire était alors en pleine paix avec l'Afrique, l'Asie et la majeure partie de l'Orient; mais on avait des inquiétudes du côté des Alpes et dans la Germanie où l'on entendait parler depuis quelque temps de ces sourdes agitations qu'on désignait d'une manière assez caractéristique sous le nom de *tumultus gallicus*. Rome tremblait toujours quand la Gaule remuait. Pour faire face à l'orage, Dioclétien envoya à Maximien qu'il avait associé au pou-

voir suprême quelques légions venues de l'Orient. Parmi elles se trouvait la légion thébéenne.

On sait que, depuis la bataille d'Actium et d'après les ordres formels d'Auguste, on avait institué à Rome et plus tard étendu aux provinces une religion officielle dans laquelle le génie de César et le culte de Rome tenaient la plus grande place. Cette religion d'Etat fut en somme une véritable institution politique dont le seul culte réel était celui de l'empereur, divinité nouvelle, qui, une fois introduite dans le panthéon de l'empire, finit par se superposer à toutes les autres et par les dominer complètement (1).

En refusant de s'incliner devant cette divinité, les Chrétiens étaient légalement considérés comme des ennemis de l'ordre de choses régulièrement établi. Pour les magistrats, désireux avant tout de complaire au pouvoir, une déclaration hautement avérée de Christianisme, le refus de jurer par le génie de César, d'offrir le vin et l'encens à ses images était regardé comme le dernier des crimes. Les Chrétiens étaient dès lors traités en rebelles envers l'empereur. Dans la vie pratique de tous les jours, tous ceux qui avaient embrassé la foi nouvelle rencontraient à chaque pas les plus sérieuses difficultés. Or, il y avait beaucoup de Chrétiens dans les légions ; et la vie des camps était souvent pour eux plus périlleuse que les plus redoutables combats. Les *natalitia* des princes, les fêtes des *decennalia* comportaient des actes religieux que leur conscience réprouvait. A

(1) V. DURUY, *Sur la formation d'une religion officielle dans l'empire romain*. Académie des sciences morales et politiques, 12 juin 1880.

côté du culte suprême de l'empereur il y avait d'ailleurs celui des *Dii*, des *Lares militares*, des génies protecteurs des camps, des aigles sacrés et couverts de parfums, etc... Toutes ces pratiques d'hommages et d'adoration répugnaient aux Chrétiens qui les désignaient avec réprobation sous leur vrai nom de « maléfices », *male facere* (1).

Cette religion d'État put être assez facilement acceptée, par les nations païennes vaincues, comme le symbolisme destiné à traduire un fait accompli ; avec un peu de complaisance et de lâcheté, on pouvait ne voir dans le génie de l'empereur, *genius* ou *numen Augusti*, qu'un dieu de plus placé à la tête des autres. Mais elle se heurta de front contre le Christianisme qui lui opposa une barrière insurmontable ; elle ne put franchir le fleuve de sang que les martyrs n'hésitèrent pas à verser pour leur cause, et finit par s'écrouler sous le poids même des victimes qu'elle avait amoncelées (2).

Le martyre des soldats de la légion thébéenne est un des mémorables exemples de la fière énergie que les Chrétiens apportèrent dans cette lutte acharnée contre la prostitution qu'on voulait imposer à leur conscience.

Les historiens ne sont pas tous d'accord sur la date exacte ni sur le prétexte de cette sanglante exécution. — D'après M. A. Thierry (3), c'est en 286 que les Thébéens auraient été massacrés pour avoir refusé de com-

(1) Edmont LE BLANT, *Les chrétiens dans la société païenne aux premiers âges de l'Église*. — Séance publique de l'Institut, 25 octobre 1882.

(2) F. DELAUNAY, *Revue historique*. Journal officiel du 14 janvier, 1882.

(3) A. THIERRY, *Histoire de la Gaule sous la domination romaine*, t. III.

battre les Bagaudes, parmi lesquels se trouvaient un grand nombre de leurs correligionnaires. — La plupart des historiens suisses (1), au contraire, ont placé le tragique évènement en 302, époque où, la guerre contre les Bagaudes étant terminée, la légion thébèenne, appelée des bords du Rhin et se rendant à Brindes pour s'y embarquer, traversait les Alpes. A la suite d'une première campagne contre les barbares d'Occident, elle était dirigée vers le Sud pour aller soumettre quelques peuplades insurgées de l'Afrique, et c'est à son passage près d'Octodurum (Martigny) qu'elle reçut l'ordre de participer à un sacrifice solennel ordonné par Maximien Hercule suivant les rites officiels de l'empire. Cette dernière version paraît être la plus raisonnable.

Quoi qu'il en soit, il est certain que plusieurs milliers de soldats chrétiens, dont les principaux chefs, Maurice, Exupère, Candide et Victor, sont qualifiés, dans le martyrologe de St Eucher, de *primicerii legionis, campi ductores, senatores militum* (2), titres qui ne répondent d'ailleurs à aucun grade militaire connu et ne sont mentionnés ni dans la « notice des dignités de l'empire », ni dans aucun autre document, reçurent un ordre inique, outrageant pour leur foi et que, placés entre la résignation et la mort, ils n'hésitèrent pas un seul instant.

(1) Chan. BOCCARD, *Notes inédites, Gallia Christiana*, pass.

J. de L'ISLE, *Défense de la vérité du martyre de la légion thébèenne*.

P. BRIQUET, *Vallesia Christiana*.

P. de RIVAZ, *Éclaircissements sur le martyre de la légion thébèenne*.

GREMAUD, *Origines et documents de l'abbaye de St-Maurice*.

(2) *De SS. Mauritio primicerio, Exuperio senatore, Candido campiductore, Victore milite veterano, Innocentio, Vitale, aliisque legionis Thebeæ militibus martyribus, Agauni in Vallesia*. — *Acta Sancti*. t. VI. Septemb.

Le texte de St Eucher nous a transmis, en les ornant probablement un peu, les représentations aussi fermes que respectueuses que ces héroïques soldats adressèrent à l'empereur en refusant d'exécuter ses ordres : « Nous sommes tes soldats, lui dirent-ils, mais nous sommes avant tout les serviteurs de Dieu. Nous te devons l'obéissance sous les armes, mais nous lui devons la pureté de notre vie. Nous recevons de toi la paye ; nous avons reçu de lui la vie. Nous ne pouvons aller avec toi jusqu'à nier Dieu, notre maître, qui est ton maître aussi, que tu le veuilles ou ne le veuilles pas. Si tu ne nous contrains pas à accomplir des actes assez coupables pour l'offenser, nous t'obéirons comme nous l'avons toujours fait. S'il en est autrement nous lui obéirons plutôt qu'à toi » (1). Irrité de cette résistance, Maximien Hercule fit procéder à une double décapitation des protestataires. Il réitéra alors ses ordres et ses menaces. Ce fut en vain ; et la tradition rapporte, qu'aveuglé par une fureur insensée, il fit cerner la légion entière par des détachements et que près de six mille hommes furent passés par les armes.

Un fait de cette importance a naturellement été l'objet des plus vives controverses (2). Les travaux des Béné-

(1) *Passio, auctore S. Eucherio Lugdunensi episcopo, edita à Petro Francisco Chiffletio S. J., et à Ruinartio cum aliis Mss. collata. — Epistola Eucherii episc. ad Salvium. — Acta Sanct. t. VI, sept.*

(2) Voir notamment les deux dissertations suivantes : *Éclaircissements sur le martyre de la légion thébèenne et sur l'époque de la persécution des Gaules sous Dioclétien et Maximien*, par P. de RIVAZ, Paris, 1779 ; *Dissertation historique et critique sur le martyre de la légion thébèenne avec l'histoire du martyre de cette légion attribuée à St Eucher*, par Jean DUBOURDIEU, ci-devant ministre de Montpellier et présentement de l'église de la Savoye à Londres. — Amsterdam, 1705.

dictins, des Bollandistes, de Dom Briguet, de J. de l'Isle, de P. de Rivaz ont établi la réalité du fait en lui-même, en le dégageant de tous les détails et des exagérations dont de pieuses légendes, à peu près contemporaines de l'évènement, l'avaient inutilement surchargé. L'existence seule de l'abbaye, qui s'éleva bientôt comme un monument expiatoire sur le *campo santo* des soldats thébéens, suffirait pour le prouver d'une manière sérieuse. Les corps des suppliciés restèrent ensevelis au lieu même où ils avaient été frappés, c'est-à-dire dans la petite plaine qui s'ouvre au-dessus de St Maurice, jusqu'à l'épiscopat de St Théodore, premier évêque du Valais qui siégeait à Octodurum, dans la seconde moitié du 4^e siècle. Théodore fit rechercher les dépouilles des martyrs et construire en leur honneur une basilique où elles furent déposées. D'après la savante monographie d'un érudit archéologue, M. Édouard Aubert, qui a fait de l'abbaye de St-Maurice une étude approfondie à laquelle nous empruntons tous ces détails (1), la date de cette translation et de l'érection de la basilique peut être placée sans erreur sensible vers l'année 360, puisque St Théodore n'est mort qu'en 391, après un très long épiscopat, et que cet acte fut un des premiers de son administration. Le souvenir de la légion thébéenne était donc tout récent; et très certainement le saint évêque avait pu et dû recueillir de précieuses indications de la part des témoins mêmes de leur fin tragique.

(1) Édouard AUBERT, *Trésor de l'abbaye de Saint-Maurice d'Agaune*. — *Mémoires de la société nationale des antiquaires de France*, 1871.

XV

La basilique de St-Théodore est le premier monument élevé en mémoire de St Maurice et de ses compagnons et fut très probablement l'origine de l'abbaye primitive. D'après une tradition assez plausible, mais qu'il est difficile de contrôler, dès le lendemain de l'exécution des Thébéens, quelques Chrétiens auraient bâti, un modeste oratoire, dans lequel ils auraient recueilli leurs premières dépouilles. Cet oratoire fut en quelque sorte l'embryon de la communauté que St Théodore ne fit que discipliner sous la règle religieuse en même temps qu'il élevait les murs de sa basilique.

L'abbaye a porté tout d'abord le nom de la petite ville voisine, *Tarnaïas* ou *Tarnade*. Vers la fin du IV^e siècle, le nom de Tarnaïas disparut pour faire place à celui d'*Agaune*, dont l'étymologie a donné lieu à des dissertations assez stériles. Le moine anonyme d'Agaune, qui a écrit la passion des martyrs thébéens (1), et le moine anonyme de Condat (St Claude), auteur de la vie de St Romain, font dériver ce nom d'un mot celtique « *Acaunum* » ou « *Agaunum* » qui signifierait, paraît-il, « pierre, rocher », et conviendrait dès lors assez bien à la nature abrupte qui environne la petite ville de St-Maurice (2).

D'autres écrivains, dit M. Aubert, ont proposé une

(1) *Acta Sanctorum*, t. VI, sept.

(2) Ce nom se retrouve à peu près dans les noms alpins des *Agones*, des *Ingauni*, d'*Albingaunum*, dans l'*Uxacona* de Bretagne, et dans l'*Icauna*, l'Yonne. — ROGER DE BELLOGUET, *Ethnogénie gauloise*. t. I.

étymologie à la fois grecque et latine, et font dériver le nom d'Agaune du mot grec 'Αγάω, qui exprime les jeux et les combats de l'amphithéâtre ; et, à l'appui de leur interprétation, invoquent le texte de St Jérôme qui désigne sous les mots « *Agones martyrurum* » les combats soutenus par les martyrs.

Il est difficile de se faire une opinion bien exacte à ce sujet. Comme toutes les étymologies celtiques, la première est assez obscure et très sujette à caution ; la seconde, d'autre part, est trop ingénieuse pour ne pas éveiller quelque défiance. Quoi qu'il en soit, la ville et le monastère ont porté le nom d'Agaune depuis le cinquième siècle jusqu'au neuvième. A cette époque on y ajouta le nom du chef de la légion thébéenne. Depuis lors on les appelle « St Maurice d'Agaune. »

Nous n'avons pas la prétention de sortir ici du cadre purement descriptif que nous nous sommes imposés et d'entrer dans les détails un peu confus d'ailleurs du martyr de la légion thébéenne. Le fait historique est vrai dans ses grandes lignes. Tous les défenseurs de la tradition chrétienne se sont appuyés sur deux relations authentiques écrites très près des événements, la première vers 435 par St Eucher, évêque de Lyon ; la seconde vers 524 par le moine anonyme d'Agaune (1). Quelqu'emphatiques que soient ces deux récits destinés surtout à exciter la foi des fidèles et composés dans la

(1) La relation de saint Eucher a été publiée d'abord par le P. Chifflet, *Paulinus illustratus*. La relation du moine anonyme a été publiée par Surius, dans son recueil des *Vies des Saints*, au 22 septembre. Ces deux récits sont reproduits dans les *Acta Sanctorum*, t. VI, *septembris*. — Note de M. E. J. AUBERT, op. cit.

forme de l'homélie et du panégyrique, on ne saurait méconnaître qu'ils ont été écrits avec une parfaite bonne foi; et, après les avoir lus, on ne peut mettre en doute la réalité du fait en lui-même, réalité dont le monastère d'Agaune, élevé quelques années seulement après le martyre des légionnaires thébéens, est une preuve irrécusable.

Notre intention n'est pas davantage de faire l'histoire du monastère d'Agaune. Cette histoire a été faite et très-bien faite. Le lecteur, curieux d'en suivre à travers les siècles les diverses phases, devra consulter le magnifique travail de M. E. Aubert dont nous avons déjà parlé. Il y trouvera la relation fidèle des bons et des mauvais jours de cette abbaye, la plus ancienne peut-être de tous les établissements monastiques de l'Occident. Rois mérovingiens, rois bourguignons, rois carlovingiens, empereurs d'Allemagne, princes de Savoie, grands vassaux et hauts barons, presque tous les grands de la Gaule et de la Germanie, ont connu l'ancienne abbaye d'Agaune et ont été soit ses persécuteurs, soit ses amis. Le roi de Bourgogne, Sigismond, la dota, vers l'an 515, de biens immenses, construisit une nouvelle basilique, y fit ensevelir solennellement les corps des quatre martyrs connus, Maurice, Exupère, Candide et Victor, et déposer dans une crypte tous les pieux débris épars qu'on put recueillir; il constitua ensuite les gardiens chargés de veiller sur ce précieux ossuaire auxquels il imposa la règle de la psalmodie perpétuelle et du travail manuel. Les archives du monastère ont conservé le texte authentique de cette pieuse fondation (1). Cinq cents

(1) L'acte de donation du roi Sigismond est inséré in-extenso dans le travail déjà cité de M. Ed. Aubert sur le trésor de l'abbaye de St-Maurice d'Agaune, pièce justificative, I.

moines trouvèrent bientôt un asile dans les murs de l'abbaye d'Agaune. Mais bientôt la règle se relâcha ; le travail quotidien fut négligé ; la prière abandonnée. Ruinée au IX^e siècle par les Sarrasins, l'abbaye trouva un nouveau protecteur dans Charlemagne, qui renchérit encore sur les libéralités et les donations du roi Sigismond. Puis vint cette triste nuit du neuvième au douzième siècle pendant laquelle le magnifique domaine dû aux libéralités du grand empereur devint la proie des abbés commandataires. Ses revenus furent dilapidés ; ses moines n'avaient conservé de religieux que l'habit. On aliéna sans pudeur les biens de la communauté, et le monastère devint même pendant quelque temps un lieu de débauche.

Après une longue succession de tempêtes, le calme se rétablit peu à peu. La vie religieuse reparut sous les voûtes profanées du cloître, et l'abbaye régénérée a pu arriver jusqu'à nous dépouillée des biens immenses qui constituaient autrefois son magnifique domaine, mais ayant conservé néanmoins presque intact, malgré sa misère et son abandon, le somptueux reliquaire de son « trésor », véritable musée historique, l'un des plus anciens et des plus précieux de cette nature qui existe peut-être au monde, et presque comparable à ceux de Notre-Dame de Paris et d'Aix-la-Chapelle.

Telle est, dans ces lignes générales, l'histoire de l'ancienne abbaye de St Maurice d'Agaune. Nous n'en avons esquissé que les principaux traits. Mais, en sortant des Alpes Valaisannes, il était impossible de ne pas appeler quelques instants l'attention du lecteur sur les origines de cette illustre demeure, aujourd'hui voisine de la mi-

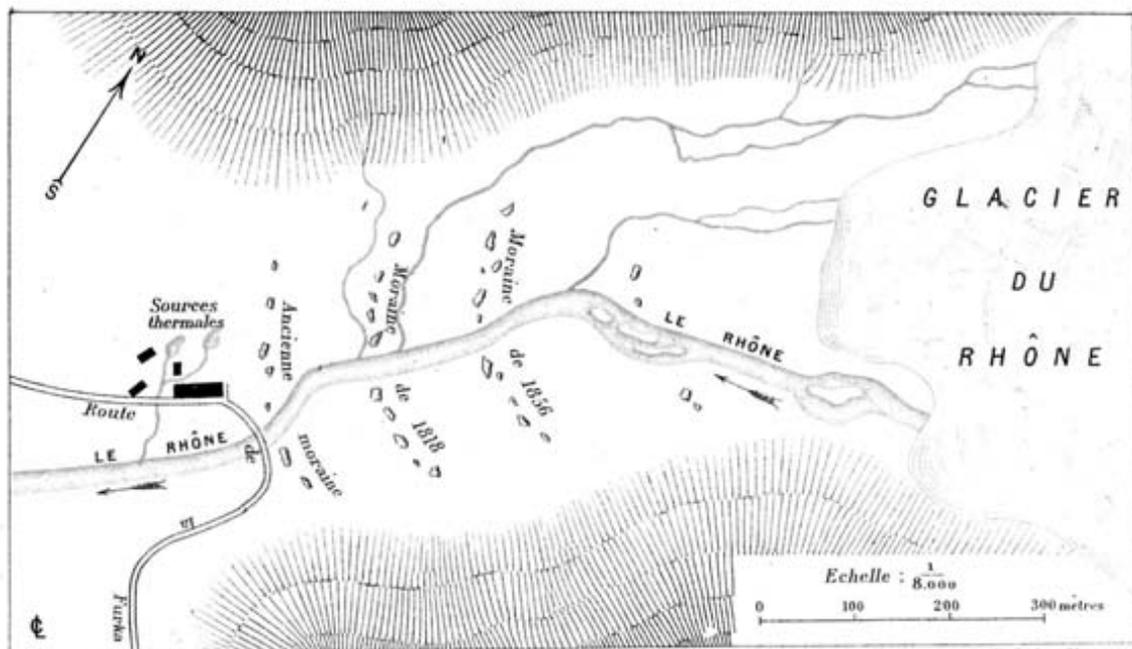
sère, et qui a été, pendant de longs siècles, l'une des plus opulentes de l'Occident.

Le temps a tout détruit autour de la puissante abbaye. Quatorze siècles ont passé. La ville romaine de Tarnaias n'a plus même de ruines. Seul, l'ancien clocher du monastère d'Agaune reste debout, gardant un air de grandeur qui s'impose à l'attention des hommes. Et si la psalmodie perpétuelle de plusieurs centaines de religieux n'éveille plus les échos du sanctuaire, si les rois de ce monde ne viennent plus comme autrefois ceindre la couronne sous ses voûtes et chercher le repos éternel dans ses caveaux, elle conserve encore précieusement les dépouilles de ses illustres morts et rappelle le souvenir de l'un des plus grands faits qui honorent l'humanité et de l'un des plus héroïques martyres soufferts pour la première des libertés, — la liberté de conscience.

CHARLES LENTHÉRIC.



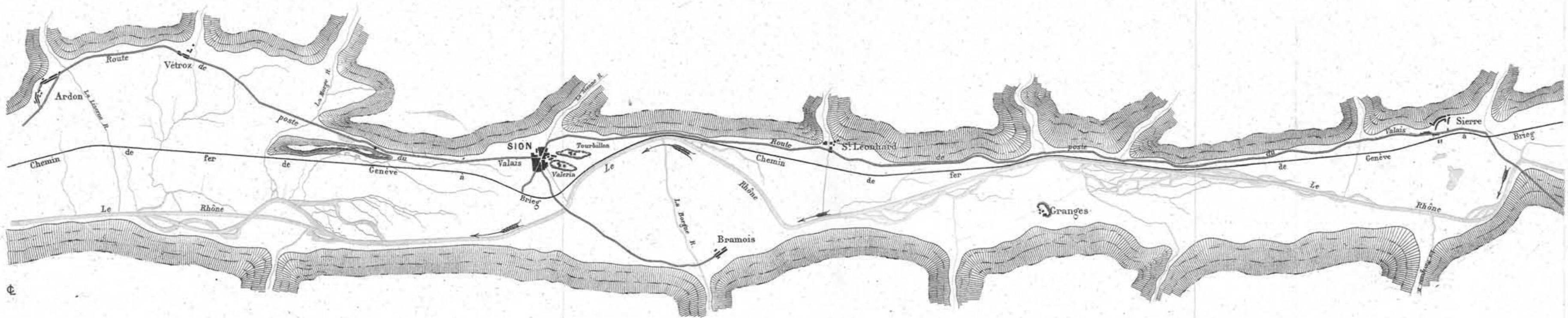
FRONT DU GLACIER DU RHÔNE.



d'après M.M. Dufour et Favet.

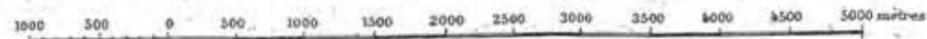
L. Sonnet, sc. — Paris, Imp. Mouton

LES MÉANDRES ET LA CORRECTION DU RHÔNE DANS LE VALAIS.



d'après les cartes du club alpin Suisse

Echelle (1/50 000)



Gravé par L. Sonnet 99 Boul. St Germain.

Paris, Imp. Monceq.

